



Le Boutillon de la Mérine

N° 49 septembre - octobre 2016



Les vacances sont terminées, et votre petit journal a repris du service. Notre webmaster nous a signalé qu'à la date du 26 août, le numéro 48 a été consulté 73 224 fois, et nous avons reçu de nombreux commentaires.

Pour cette rentrée qui sent l'automne, nous vous proposons un Boutillon un peu plus fourni que d'habitude, compte tenu des textes nombreux et variés qui m'ont été remis, ainsi que des vidéos. J'espère que vous trouverez autant de plaisir que d'habitude à nous lire. Mais continuez à nous écrire pour nous dire ce qui vous a plu, ce que vous n'avez pas aimé, et ce que vous attendez.

Dans un prochain numéro, nous reprendrons notre étude sur la grammaire saintongeaise, qui a reçu un excellent accueil : voir notre courrier des lecteurs.

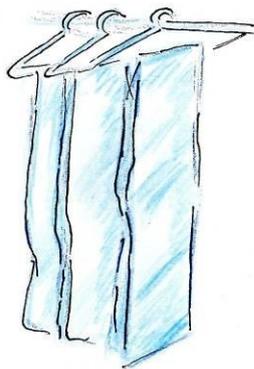
Et pour fêter nos retrouvailles, un peu de musique avec « Les Coquets » du groupe Stromboli : Cliquez : [Les coquets](#)

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau

EN TAILLE 46 POUR HOMME,
J'AI DU "CENT POUR CENT COTON".
JE NE VOUS PROPOSE PAS
DU VELOURS, ÇA VIEILLIT
MAL ...



Lucazeau



MA PAUR' DAME!
S'ÏO Y AVAÏT QU'LE
VELOURS...!



Sommaire

		Pages
La légende de la butte de Puy-Rolland ou le premier amour du neveu de Charlemagne	Marie-Claude Monchaux	3
Charles-François de Broglie, espion de Sa Majesté (première partie)	Maït' Piârre	5
La galette charentaise ... suite	Pierre Bruneaud	7
Une nuit au bord de la Charente (Souvenir du service militaire)	Jean-Bernard Papi	8
Le Petit Semussacais	Michèle Laveur et Jean-Claude Faivre (Les Efournegeas)	10
Ces chansons qu'on apprenait à l'école	Maït' Piârre	11
Les patoisants d'aût' fouès : florilège	Cécile Négret	14
Un livre à vous conseiller	Maït' Piârre	15
Brizambourg, son cimetière, son château	Henri Prévaudeau et Didier Cosset	16
Révolte paysanne au pays de Saintonge	Jean-Claude Lucazeau	18
Thieuq' dates à r'teni		21
Kétoukolé	Jhoël	22
Ah ! thiés drôles !	Michèle Barranger (L'Ajhasse)	22
Des nouvelles du pays	Maït' Piârre	23
In biâ mariajhe	Michèle Bon	25
Nos lecteurs nous écrivent	Maït' Piârre	26

La légende de la butte de Puy-Rolland ou le premier amour du neveu de Charlemagne Marie-Claude Monchaux

Marie-Claude Monchaux est une spécialiste de la littérature pour enfants : elle est l'auteure d'une quarantaine de livres dont elle écrit les textes et qu'elle illustre elle-même. Elle a aussi participé à des revues pour lesquelles elle tenait la critique de littérature enfantine.

Elle a également écrit plusieurs ouvrages consacrés à la région charentaise : « Les enfants vendéens, poitevins, charentais » (Ouest-France Rennes 1978), « Coiffes d'Aunis et Saintonge » (Mélusine, La Rochelle, 1975 avec une préface d'Odette Comandon), « Le Merveilleux en Aunis et Saintonge, contes et légendes » (Mélusine, La Rochelle, 1978).

Je lui ai téléphoné pour lui demander l'autorisation de publier ce texte sur la butte de Puy Rolland, paru dans « La France » du 17 septembre 1970, elle m'a donné son accord avec beaucoup de plaisir.

Son dernier roman, « Du haut des tours », peut être consulté sur le site : [Du haut des tours](#)

Maït' Piârre

Voici quelque temps, je vous ai parlé d'une personne de mérite qui hanta longuement notre région (nous pourrions revenir sur sa vie agitée, si vous le désirez) et qui peut-être la hante encore : Mélusine. Mon grand-père ne me contait pas seulement l'histoire de la fée bâtisseuse, lorsque j'avais six ou sept ans et que nous nous promenions tous deux par la campagne. Il évoquait pour moi bien d'autres contes. L'Aunis et la Saintonge sont fertiles en « dits » de toutes sortes et je vous en veux conter un charmant — qui me paraît oublié aujourd'hui.

Au temps de Charlemagne, Ganelon, sire de Tonnay-Boutonne, était (vous l'avez oublié peut-être) le second mari de la mère de Roland, lequel devait périr à Roncevaux de la triste manière que l'on sait. La mère de Roland était sœur de Charlemagne. Son prénom reste indécis : Berte, pense-t-on. Ou Gisle. (Qui dut être l'ancêtre de Gisèle ou peut-être bien de Ghislaine ?). Pour le père de Roland, ne comptez pas trop sur mes lumières... Dans les chansons de geste, il se nomme Milon. C'est tout ce que j'en sais !

Bref, à l'époque de notre histoire. Milon n'était plus.

Un enfant fugueur

Il laissait un petit garçon qui devait faire plus tard la gloire de nos livres d'histoire de France d'école primaire, notamment dans la version du bon M. Ernest Lavisse. Berte (ou Gisle) avait épousé Ganelon après le temps de deuil et sans doute venait-elle assez souvent à Tonnay-Boutonne dans le château de son mari, prendre l'air de la campagne avec le jeune Roland. Ceci se passait avant que notre garçon allât se battre au bord du Rhône contre Olivier. Ce petit Roland devait causer quelque souci à sa mère : enfant, il avait fait une fugue, c'est du moins ce que nous affirme le poème « d'Aspremont ». On avait voulu le retenir, mais il s'était enfui en Italie, rien que cela, pour aller battre le païen Eaumont aux côtés de son oncle.

Tout cela n'avait sûrement pas été sans venir aux oreilles du bon Saint Marmé.

Des vertus théologales du grand Saint Marmé

L'Église n'est pas très loquace au sujet des vertus de Saint Marmé. Je crois même qu'on le chercherait en vain parmi les personnes qu'elle vénère. L'hagiographie saintongeaise est assez muette aussi là-dessus. Il n'empêche : Saint Marmé vivait au IX^e siècle, en ermite, sur la rive droite de la Boutonne, en haut d'une colline. La colline est toujours dite « colline de Saint-Marmé », ce qui me paraît une preuve irréfutable de la trace délivrée par l'odeur de sainteté d'un personnage si vénérable en ces lieux riants que je vous situerai très exactement sur la commune de Torxé, au cas où vous désireriez aller vérifier mes dires en refermant ce journal.

Le bon Saint Marmé n'y vivait pas seul, Oh là ! Qu'alliez-vous croire ? Fi ! Il y vivait avec sa fille, laquelle vaquait innocemment aux soins de son simple ménage et à l'apprêt de ses repas frugaux. C'était une enfant fort jolie. Vous voyez où je veux en venir ?

Il épouserait sa fille

Eh bien oui : Roland l'aperçut. Quand ? Où ? Mystère ! Il devait chasser je suppose. Que faire d'autre à la campagne ? Les loups et les sangliers n'étaient pas rares et ce garçon, comme je vous l'ai dit, avait de l'énergie à dépenser. Ayant aperçu la fille du Saint homme, il en tomba amoureux. La petite répondit à ce sentiment printanier et Roland, qui était loyal, s'en vint chez le Dieu ermite et demanda la jeune personne en mariage (fort courtoisement, je le précise).

Mais sans doute le bon Saint Marmé était-il quelque chose comme un non-violent et n'avait-il point envie d'avoir pour gendre un homme de guerre (ou bien la famille de Ganelon ne lui plaisait pas... Dans les provinces, il y a des inimitiés).

Ou bien encore il avait d'autres projets pour son enfant.

Toujours est-il qu'il tergiversa. Refuser tout net était bien difficile, étant donné le rang social du prétendant. Mais, en rusé Saintongeais, il inventa de gagner du temps et émit une exigence farfelue : Roland épouserait sa fille. Soit, il l'épouserait, mais seulement le jour où les eaux de la Boutonne passeraient au pied de la colline.

Voilà, c'était comme ça : à prendre ou à laisser. Sur quoi le Saint homme retourna à sa méditative contemplation.



Un travail digne d'Hercule

Pour embarrasser un garçon de la trempe du neveu de Charlemagne, il fallait autre chose. Roland abandonna derechef la chasse et ses plaisirs. Ayant fureté dans les resserrés du château de son beau-père, il s'empara d'un pic solide et revint comme le vent jusques au bord de la Boutonne. Sur quoi, il ôta son haubert, cracha dans ses mains et se mit à l'ouvrage. La fille de saint Marmé le regardait faire avec amour et essuyait avec son tablier la sueur qui perlait au front du héros.

Il travailla tout le jour et toute la nuit. Au matin, un double canal rejoignait la colline. Hélas, Saint Marmé se levait tôt comme tous les hommes de Dieu qui se couchent avec les poules et sautent du lit dès potron-minet afin de célébrer le Seigneur aux premiers rayons de Sa Lumière.

Ce qui suit, j'ai le vif regret de le dire, n'est pas à l'honneur de la mémoire du Saint ermite.

La colère du preux

Celui-ci entra dans une colère épouvantable. Son noble visage devint rouge brique, cessant de refléter la sagesse et la paix d'une âme dévouée tout entière à la résignation pour exprimer la fureur et il n'hésita pas à se parjurer de la manière la plus éhontée, ce qui n'est pas bien pour un personnage adonné à la méditation, ni pour qui que ce soit, du reste.

Il jura ses grands Dieux qu'il n'avait jamais rien promis et que Roland n'aurait point sa fille, eau ou pas. Cette attitude scandaleuse de la part d'un homme dont la maîtrise de soi semblait être une vocation, déclencha à son tour la colère du preux qui, lui, n'avait aucunement fait vœu de non-violence (nous en avons quelques preuves ultérieures par les hauts faits célébrés dans les grimoires).

Donc, Roland, ne se contenant plus, fit tournoyer son pic au-dessus de sa tête et, dans sa rage, l'envoya à toute volée à travers l'espace. Quatre lieues plus loin, l'innocent outil retomba sans estourbir personne, ce qui est un premier miracle, et, s'enfonçant profondément dans le sol, fit jaillir violemment la butte dite aujourd'hui de Puy-Roland (ou « passage » de Roland). Sur quoi, l'amoureux éconduit tourna les épaules et s'en fut vers son destin.

Pour la fille de Saint Marmé, m'est avis qu'il l'oublia puisqu'il se fiança quelque temps plus tard, avec la belle Aude...

Le pic de Roland ou les sabots de Gargantua ?

Des esprits contrariants réfutent cette explication. On vous dira peut-être que la butte de Puy-Roland n'a rien à voir avec le pic du preux mais qu'elle résulte bien plutôt du jour où les « bords » de Gargantua qui passait par ici, étant « pattés » de terre (il devait avoir plu !) il s'arrêta à cet endroit précis pour les secouer, car ça le gênait pour marcher.

Je le veux bien, mais alors, dites-moi s'il vous plaît, d'où viennent ces deux ravins longs de plusieurs centaines de mètres, larges et profonds, visiblement creusés de main d'homme et qui, partant des bords argentés de la Boutonne, se dirigent droit vers la colline de Saint - Marmé, comme deux bras gigantesques tout prêts à l'enserrer ?

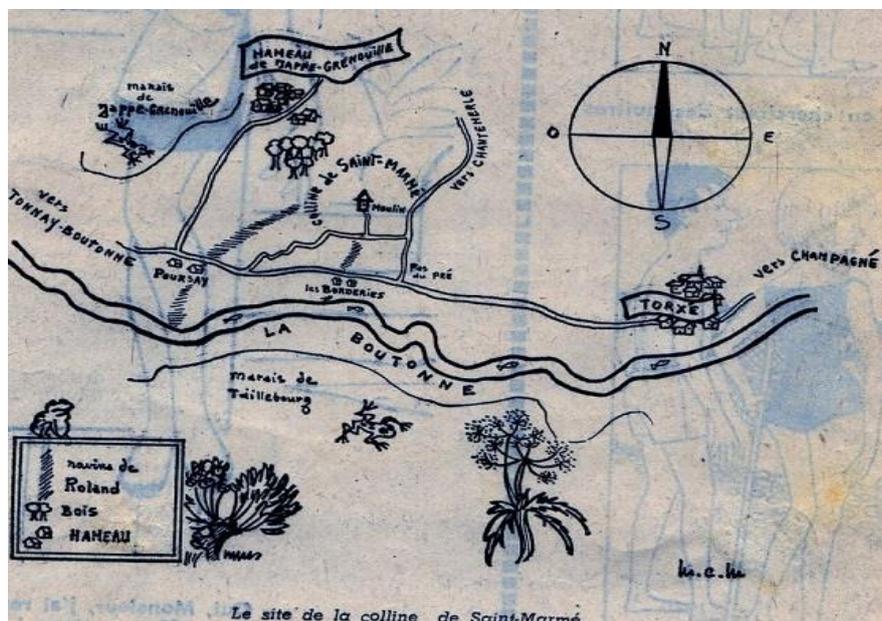
Vastes comme des lits de rivières

Si vous voulez les voir, il vous suffira de suivre en voiture le chemin du hameau de Jappe-Grenouille jusqu'à Torxé. Vous les rencontrerez, l'un près des maisons de Pourcay, l'autre un peu plus loin, en face des Borderies. La route les coupe et les surplombe. Ils s'enfoncent vers la Boutonne qui coule un peu plus bas. Les vaches y paissent. Ils sont vastes comme les lits de rivières tarées, verts d'herbe de printemps et mystérieux comme tous les berceaux des légendes.

En haut de la colline, vous saluerez tes ruines d'un antique moulin à vent. En 1936, il tournait encore. Ce devait être le dernier de la province. Le meunier s'appelait alors M. Gouineau et refusait qu'un moteur aidât son moulin qui s'était toujours servi de ses ailes et du vent pour seule énergie.

Quant au bon Saint Marmé, bernique, je ne sais pas ce qu'il est devenu. Je ne serais pas fâchée d'apprendre, si quelqu'un d'entre mes lecteurs a conservé dans un coin de sa mémoire le souvenir des légendes qu'on lui contait dans son enfance et peut-être du pieux ermite ?

J'aimerais connaître comment s'est consolée sa fille.



Le site de la colline de Saint-Marmé.

Charles-François de Broglie, espion de Sa Majesté (première partie) Maît' Piârre

En feuilletant le Registre paroissial de Saint-Jean d'Angély, à la recherche de mes ancêtres, mon attention fut attirée par un décès très particulier : celui de Charles-François de Broglie en 1781 :

Le dix huitième d'août mil sept cent quatre vingt un, a été inhumé dans l'église actuellement en construction de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély, le corps du très haut et très puissant seigneur, Monseigneur Charles de Broglie, Comte de Broglie, Marquis de Ruffec, Baron des baronnies d'Aisie, Empuré et Martreuil, Seigneur de Nauteuil en Vallée, Canchy, Nouzières, et autres lieux, Lieutenant général des armées du Roi, Chevalier de ses ordres, Gouverneur des ville et château de Saumur, Gouverneur général du Saumurois, Commandant en chef pour Sa Majesté dans le Comté de Bourgogne, et ci-devant son Ambassadeur auprès du Roi et de la République de Pologne, époux de très haute et très puissante Dame Madame Louise-Auguste de Montmorency, décédé dans la ditte abbaye le seize dudit mois d'août, après s'être confessé et avoir reçu le sacrement d'extrême onction, âgé de soixante-deux ans moins quatre jours.

Ses funérailles ont été célébrées par le R.P. Prieur de la ditte abbaye, assisté de sa communauté, de nous curé soussigné, de notre clergé, des Corps religieux, de MM les Officiers de la Sénéchaussée, et Officiers municipaux de la ditte ville.

Toutes les troupes qui se trouvoient au camp de St Jean d'Angély, ainsi que la cavalerie qui y étoit en quartier, ont pris les armes et lui ont rendu les honneurs militaires d'usage : M. le Marquis de Vogue, Lieutenant général des armées, commandant dans la province, commandoit les troupes du convoi, et M. le Comte de Latour du Pin, Maréchal de camp, menoit le deuil. En présence de M. Guy Martin de Bois Martin, son secrétaire au commandement de Franche-Comté, de MM. D'Ormai, Ayde Maréchal général des logis, employé en Aunis, et de Chancet, ayde de camp du dit feu Seigneur Comte de Broglie, lesquels ont signé le présent acte comme témoins.

La découverte de cet acte de décès m'a fait replonger dans l'excellent ouvrage de Gilles Perrault, « Le Secret du Roi » (1), que j'ai lu il y a quelques années, comme on lit un roman policier.

Ci-contre le portrait de Charles-François de Broglie, peint par Carmontelle.



Charles-François de Broglie est un très grand personnage, issu d'une famille de haute lignée, puisque l'abbé fait étalage de tous ses titres. Après avoir parcouru une bonne partie de la France et de l'Europe, pourquoi est-il venu mourir dans cette petite ville calme de Saintonge ? Que faisait Charles-François de Broglie dans notre région ?

Pour vous mettre l'eau à la bouche, je vous dirai que Charles-François était un espion. Pas un espion du style de James Bond, ou des barbouzes de Lautner et Audiard, ce n'était pas de mise au temps de Louis XV, les choses étaient plus feutrées.

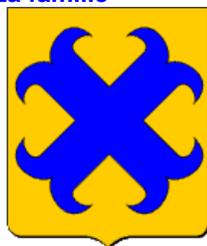
Charles devint le chef de ce qu'on appelait à l'époque « Le secret du Roi » décrit par Gilles Perrault dans son ouvrage éponyme. D'ailleurs le terme est toujours d'actualité, ne parle-t-on pas, de nos jours, de « Services secrets » ?

Il était chargé de missions secrètes, avait des agents répartis dans toute l'Europe, et rendait compte directement au Roi, en dehors de toute voie hiérarchique, ce qui lui valut des inimitiés, notamment de la part de Choiseul ou de la Pompadour. Il côtoya des « espions » professionnels ou occasionnels, comme le Prince de Conti, le chevalier d'Éon, Voltaire,

Casanova, La Fayette ou Beaumarchais.

Mais prenons les choses par le début.

La famille



Blason de la famille de Broglie

La famille, d'origine italienne, s'est implantée en France au début du 17^{ème} siècle. Certains racontent qu'elle est arrivée dans les bagages de Mazarin. Charles-François de Broglie naquit à Paris, le 20 août 1719, dix mois après son frère aîné Victor-François. Le père, François-Marie, comte de Broglie, marié à Thérèse Gillette Locquet de Grandville, eut une carrière militaire bien remplie, et fut fait Maréchal de France en 1734. La même année, Louis XV lui conféra le titre de Duc, titre qui devint héréditaire en faveur du fils aîné, le cadet conservant celui de Comte.

Les deux frères furent enrôlés en même temps, à l'âge de 15 et 14 ans, dans le régiment de leur père en Italie. L'aîné, Victor-François, fut un excellent officier, contrairement à certains généraux bien en cour mais incompétents. Il participa à de nombreuses batailles, et fut fait Maréchal de France en 1759.

L'Empereur François 1^{er} le fit même Prince du Saint Empire romain germanique, en récompense des services qu'il lui avait rendus lors de la guerre contre la Prusse et sa victoire de Bergen. Il fut un éphémère secrétaire d'État à la guerre en 1789, avant d'émigrer comme de nombreux aristocrates à cette époque et de ne jamais revenir en France : il mourut en Allemagne en 1804.

Le cadet, Charles-François, servit en Allemagne dans le régiment de son frère, où il montra beaucoup de courage. Il devint lieutenant général des armées en 1760, puis colonel attaché aux grenadiers du Roi. Les deux frères n'étaient pas très grands, mais comme ils étaient fins bretteurs, l'impudent qui osait railler leur petite taille avait tôt fait de goûter à la saveur de leur épée.

Le 21 mars 1759, Charles-François de Broglie épousa Louise-Augustine de Montmorency (1735-1817), fille de Louis-François Prince de Montmorency et de Anne-Thérèse Rym, baronne de Bellem. De cette union naîtront plusieurs enfants :

Louise (1760–1827), Philippine (1762-1843), Adélaïde (1763-1847), Auguste Louis Joseph (1765-1795), Amédée (1766-1766) et Elzéar Ferdinand François (1768-1837).

Les deux frères étaient à la tête d'une fortune intéressante. Charles reçut de ses parents l'hôtel dont ils étaient propriétaires, rue Saint Dominique à Paris, avec tous les terrains attenants. En 1763, grâce à la dot de son épouse, il acheta, pour une somme de six cent soixante mille livres, la seigneurie de Ruffec à Louis de Rouvroy, Duc de Saint-Simon, et acquit le titre de Marquis de Ruffec et de baron des baronnies d'Aizie, Martreuil et Empuré (2). En 1764, il acquit les terres et le château de Canchy, près d'Isigny pour une somme de trois cent mille livres. Victor (portrait ci-contre) hérita du domaine et des terres de Broglie, dans l'Eure, qui avaient été érigées en duché du temps de son père (3).



Cependant, comme beaucoup d'aristocrates, Charles trouvait que les revenus rapportés par son capital, de l'ordre de 25 000 livres par an, étaient insuffisants, et adressait au Roi des lettres pour demander, pour lui et son frère, des charges rémunératrices, titres ou gouvernements de provinces. Charles réussit à se faire nommer gouverneur du Saumurois, et Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit (4). Quant à Victor, il fut gouverneur des trois évêchés (Metz, Toul et Verdun), puis d'Alsace.

Charles et Victor étaient très proches, à tel point que lorsque le premier était en disgrâce et devait quitter Paris, le second devait faire de même. Et lorsque l'un était attaqué, l'autre arrivait à la rescousse.

C'est lorsqu'il fut nommé ambassadeur en Pologne que Charles fit valoir ses talents de diplomate et commença à pratiquer le « Secret » pour le compte du Roi.

L'aventure polonaise

Le trône de Pologne est un trône électif. Les échanges diplomatiques entre la France et la Pologne débutèrent quand Henri de Valois, futur Henri III, occupa ce trône sur une courte période, entre 1573 et 1574 : la mort de son frère Charles IX, sans héritier, l'obligea à revenir en France.

Depuis cette époque, les relations entre la France et la Pologne sont bonnes. Cependant, ce trône électif constitue une bombe à retardement, chaque puissance voulant pousser ses pions pour nommer un de ses représentants. La France avait besoin de lutter contre les influences russes, anglaises, autrichiennes et prussiennes. Un représentant sur place, pouvant avoir une influence sur les électeurs, était une nécessité.

A partir de 1752, Louis XV prend les conseils de son cousin le Prince de Conti pour sa correspondance secrète avec les ambassadeurs. Conti (portrait ci-contre) sera associé pendant dix ans à la conduite de la diplomatie française. Ministre sans portefeuille, il est placé à la tête du Secret du Roi. Ce réseau, parallèle à la voie diplomatique officielle, avait été installé par Louis XV qui se méfiait de ses propres diplomates. En accord avec le Roi, Conti prévoyait, dans le plus grand secret, de se faire élire Roi de Pologne.

Il fit nommer le Comte de Broglie, qu'il connaissait pour l'avoir vu à l'œuvre sur les champs de bataille, « ambassadeur près le Roi et la République de Pologne » et l'initia au Secret. Charles hésita, car sa position était difficile : il lui faudrait à la fois obéir au Ministre et au Prince, dont les objectifs ne seraient pas toujours en harmonie. Il hésite, mais il reçoit une lettre de mission de la main de Louis XV. On ne peut pas refuser une décision du Roi. Il part donc pour la Pologne, il a 32 ans.

Il s'agit de former un réseau d'alliances pour contrer les vues de la Russie et de l'Angleterre. L'objectif est de lier entre elles la Turquie, la Pologne, la Prusse et la Suède et de casser le traité d'alliance entre la Pologne et l'Angleterre, ce qu'il réussit brillamment peu de temps après son arrivée.

En mars 1755, Charles revient à Versailles, où il se démène entre les bureaux du Ministre et ceux du Prince de Conti. En octobre, il reprend la route de la Pologne, assuré par une lettre secrète du Roi qu'il allait recevoir le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit (4).

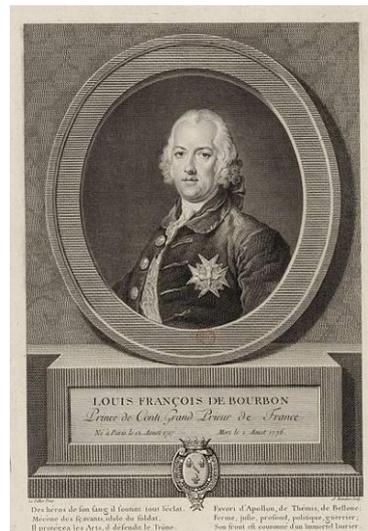
Charles envoie à Conti un message codé l'informant que le Roi de Prusse Frédéric II, allié traditionnel de la France, s'apprête à rompre l'alliance et à lancer ses troupes à l'attaque de l'Autriche. En France, le Roi se fâche avec son cousin Conti, et Charles devra désormais communiquer directement avec Louis XV.

En 1757, Charles revient à Paris. Il tente d'obtenir l'ambassade de Vienne, mais il doit se contenter de celle de Pologne, car telle est la volonté du Roi. Il repart à Varsovie, mais fait un détour par Vienne, où il est reçu par Marie-Thérèse (la mère de Marie-Antoinette). L'Autriche est consternée, car Frédéric II a culbuté son armée et met le siège devant Prague pour ouvrir la route de Vienne.

Charles, qui n'est jamais aussi efficace que devant l'adversité, propose à l'Impératrice un plan de défense et d'attaque. Il en résulte une défaite de Frédéric II, et une reconnaissance éternelle de Marie-Thérèse pour « le petit Comte ».

Mais le 5 novembre 1757, l'armée de Frédéric II bat la coalition franco-autrichienne commandée par Soubise à Rosbach. Comme tous les Français, Charles subit cet échec avec honte. Son frère Victor, qui méprisait Soubise, avait combattu avec vaillance, et son plus jeune frère François, Comte de Revel, avait perdu la vie dans la bataille. En l'absence de Soubise, qui « fanfaronne » à Versailles, Victor bat les Prussiens à Bergen, ce qui lui vaudra la reconnaissance de Marie-Thérèse. Mais le retour des généraux incompetents fait perdre aux Français le terrain gagné, et les armées s'enlisent.

En février 1758, Charles quitte la Pologne et demande à rejoindre l'armée de son frère. Le Roi en décide autrement, et le nomme à la tête du « Secret » en remplacement de Conti. Belle promotion pour le « petit Comte », mais à double tranchant, compte tenu du caractère entier et direct de Charles, bien loin des hypocrisies de la Cour.



Charles s'entoure de deux collaborateurs de confiance qu'il a connus en Pologne : Jean-Pierre Tercier et François-Michel Durand. Les messages codés provenant des agents à l'étranger sont envoyés à des adresses prévues dans Paris. Ils sont récupérés par le responsable du Cabinet noir, d'Oigny, puis remis directement au Roi. Celui-ci les transmet à Charles ou à Tercier pour déchiffrement, par l'intermédiaire de son premier valet et d'un homme de confiance du château de Versailles. Les réponses de Charles au Roi suivent le même chemin, sous double enveloppe. Pour masquer les noms, le Roi est nommé « l'avocat général » et Charles « le substitut ».

Personne ne doit être au courant de ce processus, surtout pas les ministres, ni la Pompadour ni la famille des protagonistes. Victor n'a jamais su que son frère faisait de l'espionnage. Charles sait que c'est un honneur d'avoir une correspondance directe avec le Monarque. Mais il comprend qu'en cas de conflit entre la diplomatie traditionnelle et celle du « Secret », le Roi le lâchera.

- 1) Gilles Perrault, ouvrage en trois volumes : « Le secret du Roi », « L'ombre de la Bastille » et « La revanche américaine ». Éditions Fayard, août 1996.
- 2) Les baronnies d'Aizie, Martreuil et Empuré étaient incluses dans le Marquisat de Ruffec : <http://pioussay.wifeo.com/marquisat-de-ruffec.php>
- 3) Broglie, dans l'Eure, s'appelait Chambrais avant de devenir un Duché.
- 4) L'Ordre du Saint Esprit fut institué par Henri III en 1578. Les membres devaient être catholiques, dotés d'une noblesse héréditaire remontant au moins à l'arrière-grand-père, et être âgés d'au moins trente-cinq ans. L'ordre fut supprimé en 1791, rétabli par Louis XVIII en 1814, et définitivement abrogé en 1830 par Louis-Philippe.

A suivre :
Le projet d'invasion de l'Angleterre
La fin du Secret
L'aventure américaine

La galette charentaise ... suite

Pierre Bruneaud (Le Chétit)

Il a été question de la galette à plusieurs reprises dans le Boutillon. Un Boutillon spécial signé Charly Grenon lui a même été consacré. Mais lire les souvenirs d'enfance de Pierre Bruneaud, c'est toujours un bon moment. On la sent cette galette, on la hume, et on a envie de la déguster ... avec in verre de vin bian !

Maît' Piârre



Petit fils, neveu, fils et frère de pâtissier, la galette me parle d'une époque où les fours étaient chauffés au bois, sans régulation, les balances n'étaient pas électroniques, il n'y avait ni robot, ni laminoir. Je revois mon oncle ou mon père enfourner les fagots, les allumer, répandre les braises, une fois éteintes, les stocker dans un bidon étanche, l'étouffoir. Peser sur une balance à fléau, tare sur un plateau, ingrédients sur l'autre, former une couronne avec la farine sur l'établi, y mettre au centre le beurre ramolli, le sucre, les œufs, le parfum, les malaxer et, par un mouvement circulaire, y incorporer la farine à la manière du maçon qui prépare son mortier.

Une fois cet ensemble mélangé, la main pétrissante est trempée dans la farine, puis les deux mains sont frottées l'une contre l'autre pour détacher les particules adhérentes. La pâte est pétrie pour la rendre homogène. Après un temps de repos, elle est divisée et aplatie sous la pression d'un rouleau en bois. Une fois l'épaisseur obtenue,

l'ébauche de la galette est découpée au moyen d'un cercle métallique sans fond et transférée sur une plaque de cuisson grasse et farinée.

Le pâtissier, la main gauche à plat sur la galette, l'index de la main droite en position verticale, va repousser la pâte sur la périphérie pour réaliser la denture. Ensuite il faut badigeonner la surface au moyen d'un pinceau trempé dans un jaune d'œuf battu et réaliser, à la fourchette, le décor strié croisé, décor traditionnel et intemporel.

J'entends encore le bruit sec de la pelle en bois sous la plaque de cuisson, le crissement de cet ensemble sur la sole du four, le deuxième coup sec pour le dégagement et le bruit sourd et caverneux de la porte en fonte lors de sa fermeture.

Arrive le moment où une odeur chaude, pâtissière, enivrante se répand dans la pièce. Celui qui n'a jamais respiré cette odeur n'a jamais rien senti ... on ne s'en lasse pas.

Il y avait les galettes traditionnelles, mais aussi sur commande, des galettes décorées à l'occasion de baptêmes, de communions et de mariages, au moyen d'un cornet confectionné dans du papier sulfurisé et rempli de sucre glace cuit, dont la pointe du cône était découpée pour obtenir l'orifice qui déterminait la grosseur du trait. Maintenu entre l'index et le majeur, le pouce servant de piston, en appui sur la main gauche, le pâtissier, avec une dextérité maîtrisée, surlignait la denture et, appliqué comme un copiste, inscrivait des initiales ou un prénom.

Certaines familles bourgeoises commandaient, parfois, une galette d'un grand modèle, décorée d'un crucifix pour être bénie et se substituer au pain lors de l'offrande de la messe solennelle du dimanche matin.

Ah! cette galette « liquophile » trempée dans une boisson, va s'en imprégner et la restituer graduellement en bouche, puis plus tendre, nous réglera le palais. On rêve un instant d'avoir un cou de girafe pour que le plaisir dure plus longtemps ... Chère galette, tu me rappelles quelques moments de mon enfance et je me dis que, finalement, jamais rien ne se termine...

Une nuit au bord de la Charente (Souvenir du service militaire)

Jean-Bernard Papi

Les curieux et les touristes peuvent, en visitant le village de Soubise (Charente maritime), y découvrir un inutile plan incliné pavé qui descend vers l'eau et la Charente. Il s'agit du débarcadère d'un bac qui faisait la navette entre la Base-école de l'Armée de l'air en face, et cette rive gauche du fleuve. Débarcadère qui n'est plus utilisé depuis que l'école est allée nicher plus loin et depuis la construction des ponts successifs qui ont remplacé le pont transbordeur cher à Jacques Demy et aux Demoiselles de Rochefort.

Mais venons-en au fait. Ce qui fait la différence entre la jeune génération et les hommes de mon âge entre autres choses, c'est le service militaire. Car il s'agissait d'un authentique service en ce sens que nous travaillions à des tâches ineptes et/ou ménagères, pour un salaire qu'aurait refusé le premier émigré venu, fut-il sans papier et fortement désireux de rester sur notre sol. Depuis qu'il a été supprimé, ce service militaire que d'aucuns appelaient national ce qui ne change rien à l'affaire, il faut bien reconnaître que tout un pan de notre éducation d'homme a cessé d'exister.

Ce qui va suivre est donc un témoignage. En fait ce que nos géniteurs n'osaient exiger de nous, l'armée nous le réclamait sans vergogne à grands renforts d'engueulades et de menaces. Il y avait aussi dans ce service le volet, bien mince, d'une défense de notre chère patrie menacée de toutes parts. À mon époque, pardon, à l'époque de mon service militaire l'ennemi désigné, c'était le Russe.

Le capitaine Neunoel qui avait la charge de notre apprentissage militaire, nous parlait des Russes comme de la plus extrême calamité. Nous étions encore civils et insoucians, donc difficilement influençables, il fallait, pensait-il, forcer le trait. Le résultat probable d'une invasion de ces individus, affirmait-il, devait combiner, à l'échelle de la France, les dégâts d'une irruption volcanique, genre Vésuve versus Pompéi aux méfaits d'une famine moyenâgeuse forcément apportée par un communisme gaspilleur des ressources.

- Les Cosaques arriveront par-là, rugissait-il en montrant la fenêtre de notre salle de cours, tout en nous dévisageant l'un après l'autre avec une fixité de hibou aveuglé par les phares d'un camion de pompier.

J'étais préparé à ce voyage dans l'extrême par tous les mâles de la famille qui avaient accompli leur sacro-saint pèlerinage à la caserne avant moi. Aussi, ce capitaine, comme ces sous-officiers que nous allions fréquenter, étaient-ils déjà dans ma tête bien avant que je ne les rencontre. Mon étonnement venait surtout de la modicité des moyens mis en œuvre pour stopper une armée, la fameuse Armée Rouge, que nous savions au moins aussi puissante que celle des Etats Unis. Mais le Français était avant tout un soldat courageux et débrouillard. Surtout débrouillard. Je le découvrirai plus tard ; il n'avait pas son pareil pour « faire le mur ou ziber » c'est à dire sauter une clôture, échapper à une corvée et se faire porter malade rien que pour flemmarder au lit.

Petit et basané, flottant un tantinet dans un pantalon et un blouson trop grand d'au moins deux tailles, notre capitaine avait une voix remarquable. Sèche et métallique, elle portait, me semblait-il au moins à trois ou quatre kilomètres. Un ancien, un caporal originaire du midi, nous avait dit qu'il était capable de crier ses commandements d'un bout à l'autre du champ de tir. « Et le champ de tir peuchère ! C'est grand », avait-il ajouté. Les yeux noirs du capitaine profondément enfoncés dans leurs orbites accompagnaient d'un regard acéré comme un poignard ses moindres paroles. Il me semblait que tout son être devenait étincelant comme une lame lorsqu'il nous parlait des Russes, et des Cosaques qui avaient selon lui, toujours un couteau entre les dents. « Ce qui ne devait pas être pratique pour dormir ou manger », avait commenté le rigolo de service. Lequel avait eu l'honneur d'être le premier à aller « au trou ». On n'interrompait pas le capitaine quand il parlait des Cosaques.

Courir, trotter sur le redoutable et médiatique « Parcours du combattant » n'était pas si terrible que ça. Le sport plait aux jeunes gens et à moins d'être mal foutu ou malade, on s'en sort les doigts dans le nez. J'en dirai autant du tir, facile comme bonjour quand on a un tant soit peu fréquenté les baraques foraines. Les marches de jour ou de nuit, qui n'avaient d'autre but que de nous empêcher de dormir et accessoirement de fournir en pieds pelés l'infirmerie et son capitaine médecin, ne présentaient pas non plus de difficultés. Les sursitaires étant appelés en octobre, notre service se passait donc en hiver.

L'armée, ayant convenu avec ses fournisseurs que la température moyenne dans laquelle ses bidasses évolueraient se situerait entre 12 et 22 degrés Celsius, les dits fournisseurs n'avaient pas cru nécessaire d'incorporer le moindre brin de laine à leurs tissus. Figés comme des statues par un froid polaire, exposés aux courants d'air dans une cour parcourue par des tourbillons de feuilles mortes, nous écoutions d'une oreille givrée un sergent joufflu chargé de nous enseigner le maniement des armes « de pied ferme ». Je regrettais le chauffage central de mon université et mentalement je faisais le tour de mon paquetage pour savoir si je n'avais pas oublié de prendre ce matin l'épais chandail à col roulé qui me faisait présentement défaut.

Je ne décrirais pas les sous-vêtements de toile dont nous étions dotés, ni les caleçons longs qui nous serraient les cuisses pour nous empêcher de marcher, pas plus que le petit pull-over rikiki sur lequel flottait notre cravate mais sachez lecteur et lectrice que l'argent de vos impôts était employé au mieux par des avaricieux. Au mieux, c'est à dire au plus mal pour nous. Car, oui, c'est vrai nous portions une cravate noire et une chemise boutonnée jusqu'au col comme un perceur en tournée pour courir et crapahuter dans les orties, nettoyer les latrines ou tripoter des armes plus huileuses que des beignets. Le soldat de cette époque, véritable dandy un tantinet décalé, était inséparable de ses chaussures plus brillantes qu'un meuble d'antiquaire, de ses guêtres grises, de son très long manteau et de sa cravate « régates » noire.

Mais de tout ça, passe encore. Nous savions par notre capitaine que le Russe, s'il arrivait jusqu'à l'École de l'armée de l'air de Rochefort, théâtre de notre service national, était capable de raser cette ville comme Carthage le fut par les soldats de Rome. Nous acceptions donc de souffrir pour éviter la ruine de notre civilisation comme disait encore le capitaine, le viol de nos femmes comme affirmait l'adjudant et la suppression du Pastis comme le croyait le caporal.

Dans cette sorte de comédie héroïque que nous jouions, la part la plus exaltante, la scène capitale, était la montée de la garde. Inutile de vous dire que le capitaine n'avait pas mégoté sa salive pour nous sensibiliser à l'horreur que serait d'aventure une pénétration ennemie dans notre camp endormi.

- Les copains comptent sur vous. Vous veillez sur leur sommeil. Le matériel coûteux qui est entreposé ici ne doit pas tomber entre les mains de l'ennemi, avait-il grondé en plantant son regard de feu dans les yeux de chacun.

En fait de matériels coûteux, nous ne possédions que de vieux avions sans moteurs, d'antiques canons sans percuteurs et des missiles sans charge utile qui ne convenaient à aucun avion moderne. Mais qu'importe, car les Russes ne le sachant pas, c'était tout comme s'ils étaient neufs et récents. À moins qu'un traître ne les ait renseignés. Je ne donnais pas cher de la peau de ce triste individu car pour avoir transmis des informations secrètes à l'ennemi, le règlement militaire était formel, c'était le falot. J'ignorais et j'ignore toujours, ce qu'était ce falot. Une prison froide ? Une guillotine militaire ? Plus probablement une lettre circonstanciée aux parents, pensais-je encore tout imprégné de la chose scolaire.

Le plateau, la scène sur laquelle nous allions interpréter « La garde et sa relève », s'étendait sur l'ensemble du camp, lui-même aussi vaste qu'un village et ses champs. Dès cinq heures de l'après-midi, habillés de la tenue de sortie et équipés comme pour monter aux tranchées de tout ce que notre paquetage comportait de barda ferrailant et tintinnabulant, fusil sur l'épaule, nous partîmes à vingt-cinq encadrés par notre chef de poste, un sergent, et son adjoint, un caporal. Ce dernier, envahi par la crainte de ne pas avoir sous la main son quota d'hommes, tout en marchant nous comptait et nous recomptait tous les cent pas. Nous partions pour assurer, comme je l'ai dit, la sécurité du camp et nous devions tenir jusqu'au lendemain à la même heure.

Tenir ! Tenir coûte que coûte ! Mission glorieuse, digne de la célèbre « Dernière cartouche » tirée dans la dernière maison debout d'un village dont j'ai oublié le nom quelque part vers Sedan, en 1870. Mission que nous remplirions grâce à un énorme pichet de café et au vin à volonté. Car, nous étions prévenus, les Russes n'allaient pas manquer de venir nous asticoter. Je me tairai sur l'habitable qui nous servait à nous reposer entre deux gardes, imaginez une cabine de bain dans laquelle nous pratiquions le système de la bannette chaude et nous en resterons-là.

Le poste de sentinelle qui me fut affecté était au bord de la Charente. Là où le bac accostait soir et matin pour embarquer les quelques civils travaillant dans l'école, principalement des moniteurs d'atelier, qui habitaient de l'autre côté du fleuve, à Soubise donc et aux alentours. En d'autre temps et par grand jour, je n'aurais pas manqué de jouir paisiblement du paysage agreste et mélancolique qui émanait de ce coin d'eau boueuse. En fait, je gardais un ponton pourri à travers lequel je risquais de choir dans la vase à tout moment. Ça m'étonnerait que les Russes choisissent un endroit pareil pour accoster, me disais-je. Quoique si, tout branlant qu'il soit, le bac y aborde pourquoi pas un hors-bord, une vedette rapide, voire un sous-marin rempli de commandos cosaques ?

La nuit, l'eau clapote selon la marée et je peux vous assurer qu'à marée haute le clapotis ressemble fort à un bateau approchant tous feux éteints. Je vous renvoie pour plus de détails à la fois au « Rivage des Syrtes » et vers « Le Désert des Tartares ».

Je n'avais pas de cartouches. Je m'en étais rendu compte en arrivant. Les cartouchières étaient pleines de vieux journaux pour conserver la forme au cuir ciré à la graisse de phoque. J'allais donc devoir me défendre à la baïonnette. Je repassais dans ma tête l'ordre des commandements. Le « Qui va là ? » à hurler si quelqu'un approchait. Mais allez donc crier « Qui va là ? » à un sous-marin russe. Et en français qui plus est. J'enviais ceux qui n'avaient à garder qu'un bout de terrain vague envahi de taupinières près du terrain de sport, un tas de bidons vides du côté de la soute à carburant ou l'entrée du PC du colonel déjà surveillé par un concierge qui maintenait au large l'homme de garde. Si ces hommes de garde comptaient sur moi, premier rempart héroïque avant l'invasion maritime, il n'en demeurait pas moins qu'ils étaient privilégiés.

De vaguelettes en clapotis, de cris en froissements qui me faisaient écarquiller les yeux et me lançaient de douloureux et excitants frissons sur l'échine, mes deux heures de gardes passèrent comme un soupir. Je crois avoir tenté de décortiquer et interpréter plus de cent bruits. Fuite d'un lapin, attaque d'un renard, oiseau ou poule d'eau surprise au gîte, coassement d'un crapaud, autant de manifestations de cette vie qui grouille la nuit pendant que le civil, et le Russe, dorment. L'armée veille, me disais-je, ici dans cette campagne anodine près d'un ponton dégingué qui sent la saumure mais ailleurs aussi, sous l'eau et dans les airs.

L'unique bruit qui me parut correspondre à quelque chose de familier fut un bruit de pas. C'était la relève qui arrivait comme l'on va au champ mener ses vaches. « Qui va là ? » Devais-je donc demander à voix forte. « La relève ! », était la bonne réponse. Je devais donner ensuite le mot de passe et eux le mot complémentaire. Ou l'inverse. Bref, Soubise et ses environs surent ce soir-là que à « Château » correspondait « Mouton » ce qui pouvait permettre aux Russes, pas loin certainement, d'entrer dans le camp sans tirer un coup de feu. Je me serais botté les fesses d'avoir crié si fort.

Je reprendrai ma faction sur le petit matin. Une brume ténue s'élevait de la Charente et flottait entre les paquets de joncs. De menus cris d'oiseaux perçaient l'aube, ragondins et mulots s'éveillaient, canards et canes barbotaient et s'ébrouaient. Des volatiles inconnus traversaient un ciel bas et gris et de l'autre côté de l'eau, Soubise sortait de la nuit. Les lumières des maisons s'éteignaient les unes après les autres et les premières cheminées fumaient.

Aussi loin que l'on puisse voir, la surface du fleuve frisait légèrement sous l'effet du courant et aucun navire menaçant n'avait jeté l'ancre. Seul, de l'autre côté du fleuve, le vieux bac remuait ses chaînes en attendant sa première fournée de passagers. Grâce à nous, et à moi, les Russes une fois de plus avaient été maintenus loin de notre camp. Je rencontrerai plus tard le colonel cosmonaute Leonov, le premier piéton de l'espace, qui se mouchera dans les rideaux lors de la réception que nous donnions en son honneur, ce qui accrédiçtera la thèse du capitaine Neunoeil sur la bestialité des Cosaques.

À Rochefort, nous l'avions échappé belle.

Le Petit Semussacais

Michèle Laveur et Jean-Claude Faivre (Les Efournigeas)

C'est le nom qui a fait la renommée de la Laiterie Cornardeau et qui a permis de faire connaître le nom de Semussac dans le tout Sud Ouest.



La Laiterie créée en 1935 par Julien Cornardeau, agriculteur, est sous la forme d'une SARL. L'entreprise s'est installée dans des anciens bâtiments de ferme, agrandis par un bâtiment d'affinage et un atelier de fabrication, puis par un nouveau corps de bâtiment dans les années 1950.



Le fromage était vendu dans la région et la vallée de la Garonne. L'activité a cessé en 1993. Environ 60 personnes y travaillaient dans les années 1950, et une vingtaine au moment de la fermeture. On y fabriquait un peu de beurre.

On pouvait y acheter surtout du fromage à pâte molle, appelé le Vieux-Porche.

Le petit Semussacais était un fromage blanc au lait cru (45 pour cent de matières grasses), fabriqué à Semussac à base de lait de



Ensuite on mettait cette pâte dans des pochoirs de 5 litres avec un embout assez gros. Le fromager pressait



sur ce pochoir et étalait sur une table des boudins de fromage blanc 150 grammes environ. Il fallait un « bon savoir faire ». Derrière cette table se tenaient des emballeuses, femmes qui avec

une spatule allongée, faisaient glisser le fromage sur une feuille de papier sulfurisé, imprimé.



Puis d'un tour de mains assurés, elles roulaient et pliaient les deux bouts, le produit fini était rangé dans des caisses en bois de 9 rangs de 9 fromages soit 81 fromages et partait dès le lendemain à la vente dans les épiceries et crémeries de toute la région, distribué par la plate-forme commerciale de la Laiterie située rue Pierre Loti à Royan, ceci par environ 10 camions qui chaque jour rayonnaient de la Rochelle à Bordeaux.

Les ménagères pouvaient acheter ce fromage au lait cru en vrac. En effet, dans les années 1980 Mme Marcelle Manint de Corme Ecluse (17) allait acheter un kilogramme de fromage. Elle le divisait en 2 afin de pouvoir en consommer une partie en fromage blanc sucré et la seconde était travaillée au torchon puis était conservée dans un garde-manger.



vache qui était emprésuré dans des bassines de 100 litres. Puis le caillé formé était mis, avec de grandes louches, dans des sacs de toile blanche que l'on suspendait pour laisser écouler le sérum (résidu du lait caillé qui servait à nourrir les cochons).

Puis ce caillé bien égoutté était ensuite mis dans une machine à malaxer appelé « lisseuse », de cette machine sortait une pâte blanche onctueuse et lisse.



Ces chansons qu'on apprenait à l'école Maît' Piârre



Du plus profond de ma mémoire, je me souviens de mon école publique de Colombiers, un petit village du bord de Seugne, entre Saintes et Pons, dans les années 1950. L'école se trouvait derrière la mairie, dans ce qui est devenu actuellement la salle des fêtes. C'était une classe unique de vingt-cinq à trente élèves, garçons et filles. La maîtresse (on ne disait pas encore « professeur des écoles ») était une jeune femme, Madame Roche, petite par la taille mais d'une autorité efficace. Lorsqu'une punition tombait, l'élève ne mouffait pas, et n'allait surtout pas raconter la chose aux parents, pour éviter la double peine.

Avec le recul, je me rends compte qu'il lui fallait une excellente organisation pour, à la fois, apprendre à lire et à écrire aux petits, s'occuper des « moyens » et préparer les grands au certificat d'études.

Lorsque je suis arrivé, en pleurnichant, dans cette école, en 1947 ou 1948, je savais déjà lire, grâce à ma

grand-mère et à une ancienne institutrice. Par contre, je ne savais pas écrire, et ce fut pour moi un vrai problème d'apprendre à dessiner les lettres que je connaissais. Sur cette photo, qui doit dater de 1951 ou 1952, je suis le troisième en partant de la gauche, dans le rang du milieu.

La première chanson dont je me souviens est intitulée « Les trois couleurs » et fait allusion au drapeau tricolore. Il ne faut pas oublier que la guerre était terminée depuis peu et il y avait encore, dans la population, une colère contre « les boches ». Pourtant, il y avait des prisonniers allemands dans certaines fermes, pour aider les paysans, et je n'ai pas le souvenir qu'ils aient été mal traités. Mais il fallait chanter notre drapeau, malmené par l'occupation allemande.

Voici cette chanson, tout au moins le refrain qui est resté dans ma mémoire (voir les paroles sur : [Les trois couleurs](#)) :

*Les connais-tu les trois couleurs,
Les trois couleurs de Fran-an-ce.
Celles qui font rêver les cœurs,
De gloire et d'espéran-an-ce.
Bleu céleste, couleur du jour,
Rouge de sang, couleur d'amour
Blanc, franchise et vaillan-an-ce (bis)*

Nous chantions également une chanson de scout (cliquez : [chanson de scout](#)) :

*Quand le ciel est bleu mon garçon
Que les fleurs parfument le vent
Siffle un air joyeux mon garçon,
Prends ton sac et va-t-en ...*

Une autre chanson de scout que notre institutrice nous avait apprise : (cliquez [Unissons nos voix](#)) :

*Unissons nos voix avant de nous quitter
Je vais parcourir d'autres lieux ...
La vie est si douce et le monde si beau ...*

Il régnait un bel optimisme en ce temps-là, ce qui était normal après quatre années de souffrance. Je ne pense pas que nous trouvions la vie si douce et le monde si beau, de nos jours ...

À la fin de l'année scolaire, Madame Roche nous avait fait travailler, les grands comme les petits, à la préparation d'une fête à laquelle seront invités les parents. Pour les filles, elle leur avait appris à danser sur l'air du « Beau Danube bleu ». Elles étaient vêtues d'un tutu bleu très court, fabriqué certainement par leur maman, et nous les garçons étions très heureux et émoustillés d'assister aux répétitions. Mais cela n'a pas duré longtemps :

- Madame, y a les garçons qui regardent nos culottes !
- Bon, les garçons ça suffit, dit l'institutrice, sortez et allez dans la cour.

Et nous sommes partis dans la cour de récréation pour jouer au football, pendant que nos petites copines répétaient leur danse. Le jour de la fête, elles ont tellement bien dansé que les parents ont bissé leur prestation.

Au cours de ce spectacle, il y avait aussi les trois jeunes tambours qui revenaient de guerre : trois garçons avec des costumes chatoyants. La fille du Roi qui était à sa fenêtre était Mireille, l'une des plus jolies filles de la classe, dont nous, les *jhène biton* de son âge, étions tous amoureux. Et le chœur des garçons reprenait le refrain : *et ri et ran, ran pa ta plan*.

Je me souviens également de Perrine, qui était servante chez Monsieur le curé (cliquez : [Perrine](#)) :

*Perrine était servante (bis)
Chez Monsieur le Curé
Digue don din dondaine
Chez Monsieur le Curé
Digue don din dondé ...*

Pauvre Perrine ! Lorsque son galant vint la voir, il fallut le cacher pour que le curé ne le trouve pas. On le mit dans un coffre et on l'oublia. Je ne vous dis pas dans quel état on le trouva, six semaines plus tard, rongé par les rats. Une histoire atroce. Je ne sais plus qui tenait le rôle de Perrine, celui du galant et celui du curé, mais je n'étais pas dans le coup ...

Nous chantions également : *J'irai revoir ma Normandie, c'est le pays qui m'a donné le jour*. Nous savions où se trouvait la Normandie, grâce aux grandes cartes de Frances épinglées sur les murs de la classe. Mais le pays qui nous avait vu naître, c'était la Saintonge !

L'année 1952-1953 fut pour moi la dernière scolarité de primaire. J'ai réussi l'examen de passage en sixième (examen obligatoire, permettant notamment de bénéficier des bourses). En outre, notre institutrice nous a quittés : elle fut mutée, me semble-t-il à Semussac. En échange, nous avons eu un jeune instituteur plein d'entrain qui m'a beaucoup marqué. Pour la première fois, nous avons pris connaissance des grands classiques : Molière, Corneille, Racine ... Il nous avait appris leur nom par une seule phrase : « sur la *racine* d'une *bruyère*, une *corneille* boit l'eau de la *fontaine* ; Molière ». Il nous avait fait apprendre une partie de la tirade du Cid : « A moi, Comte, deux mots ... ».

Pour les chansons, il nous avait fait répéter un air très difficile, « L'hymne à la nuit », de Rameau :

*Oh nuit, qu'il est profond, ton silence
Quand les étoiles d'or
Scintillent dans les cieux.
J'aime ton manteau radioux
Ton calme est infini
Ta splendeur est-est-i-i-mense ...*

Je ne sais pas ce que cela pouvait donner, de la part d'enfants dont les voix, pour certains, commençaient à muer. Nous avions certainement beaucoup de progrès à faire pour atteindre la perfection des petits chanteurs à la Croix de bois : cliquer sur ce lien [hymne à la nuit](#)

Cet instituteur est parti en cours d'année scolaire, pour faire le service militaire, et fut remplacé par un autre. Les chansons qu'il nous apprit n'étaient pas de même nature, elles étaient plus « rustiques » :

*Eh p'tit gars, viens donc là
J'ai d' la galette, j'ai d' la galette,
Eh p'tit gars, viens donc là
J'ai d' la galette dans mon bissac.
Le p'tit gars s'étant sauvé,
Point d' galette il a mangé ...*

Peut-être les parents lui avaient-ils fait la leçon, au p'tit gars, de ne rien accepter d'un inconnu. Même si la galette était aussi bonne que celle décrite par le Chétit en page 7 ... Une autre chanson, dont je me souviens vaguement :

*La bourrée en Auvergne,
La bourrée y va bien.
Pour bien la danser,
Vive la bergeronnette ...*

En octobre 1953, j'entrais en sixième au collège de garçons de Saintes, le vieux collège qui se trouvait à l'emplacement du Square André Maudet, et qui avait accueilli en son temps mon grand-père Goulebenéze, et mes parents. Les filles suivaient leur scolarité au collège de filles, dans le quartier Saint-Eutrope, et ne rejoignaient les garçons qu'en classe de Terminale : c'est ainsi qu'en 1932 mon père fit la connaissance de celle qui deviendra ma mère, Suzanne, la fille de Goulebenéze.

C'était l'époque où nous avons la chance de rester dans le même établissement depuis la sixième jusqu'en terminale, avec le même environnement et les mêmes copains. Des copains que nous retrouvions ensuite étudiants à Bordeaux, pas forcément dans les mêmes facs mais dans les mêmes bistros.

Notre professeur de musique se nommait Franck Torlois : il nous apprenait des chansons en jouant du violon. Plus tard, j'ai appris de la bouche de Charly Grenon qu'il avait accompagné Goulebenéze dans ses spectacles. Il devait savoir qui j'étais, car en 1954 fut inauguré le monument en l'honneur de Goulebenéze, où je reçus du maire André Maudet un magnifique ouvrage. Mais il ne m'en a jamais parlé. Je me souviens de quelques chansons :

*Le petit Japonais, dans sa kourouma,
Conduisant son poney, va cahin-caha.
Il chemine et trotte
Tout au long des collines,
Et s'en va vers la ville
De Yokohama.*



Notre classe de 6^{ème} classique au collège de Saintes en 1954
Les adultes au premier rang de gauche à droite : un surveillant d'études (j'ai oublié son nom), M. Colin, Principal du collège, et M. Barbier, professeur de latin-lettres.

Ou encore :

*Oh Magali, ma tant aimable,
A ta fenêtre, parais donc ...*

Et enfin :

*Petites campanules,
Qui tinte au cou des mules,
Partout vous portez
La joie et la gaité*

De la classe de cinquième jusqu'à la Terminale nous avons suivi notre scolarité dans un nouveau collège flambant neuf, dans le quartier Saint-Vivien. C'est une jeune femme qui nous enseignait la musique. Avec elle, nous avons appris à nous familiariser avec les grands classiques : l'inévitable « Pierre et le loup », la « Danse macabre » de Saint-Saëns, « Casse noisette » de Tchaïkovsky, Mozart ... Mais également avec le jazz : elle nous faisait écouter Sydney Bechet : « Petite fleur », « Les oignons ».

Quant aux chansons, il y en a plusieurs dont je me souviens :

*Chasseur, dans les bois, que la vie a de charmes,
Printemps des forêts, tu souris à le voir.
Il cherche à travers les bouleaux et les charmes,
Ta trace, ô gibier du matin jusqu'au soir ...*

Un jour, elle nous demanda de préparer, individuellement, pour la semaine suivante, un couplet d'une chanson à notre choix, que nous aurions à interpréter devant toute la classe. Je crois me souvenir que j'avais choisi un texte de Georges Brassens, que j'avais certainement chanté avec une voie de fausset. Par contre, un de nos camarades est arrivé sur l'estrade et nous a régales d'un quatrain qui n'a pas plu à notre prof :

*Quand je vois porter des lunettes
A des gens qu'en ont pas besoin
Je me dis : i faut qu' j'en achète
Pour en faire porter à mon chien !*

Résultat : deux heures de colle !

Elle nous a appris également des airs du folklore saintongeais. Ainsi, nous avons chanté « La pêche des moules », qui n'a rien à voir avec l'ersatz popularisé par Jacques Martin dans les années 70 :

*A la pêche des moules,
Je n' veux plus aller maman
A la pêche des moules,
Je n' veux plus aller.*

*Les garçons de Marennes
M'ont pris mon panier, maman,
Les garçons de Marennes
M'ont pris mon panier.*

Voir les paroles : [La pêche des moules](#) et l'air : [la pêche des moules par le Groupe Aunis-Saintonge](#)

Elle nous apprend également « La Charentaise », une chanson de Gaston Bertier, dont Goulebenéze a fait une traduction en patois. Nous chantions les deux versions, celle en français et celle en patois :

*Gais z'enfants de la Saintonjhe,
De l'Aunis et d'Angoumoué,
Sarrons-nous meux qu'en in sonjhe
Entour de noute patoué.
Chantons la tarre féconde
Nous antiques moulins,
Le razin, la mouësson bionde,
Nous grandes forêts de pin,
Et chantons la mer qui gronde
En beurçant nous marins !*

Le texte de la chanson figure dans l'ouvrage « Goulebenéze, le Charentais par excellence ». Si certains lecteurs veulent la partition, je peux leur fournir.

*

*

*

Voilà les chansons dont je me souviens, mais il y en a certainement d'autres que ma mémoire défaillante a oubliées. A partir de la classe de troisième, la musique et le chant n'étaient plus au programme et, avec le recul, je le regrette un peu.

Ces chansons peuvent paraître désuètes aux jeunes gens qui suivent leur scolarité actuellement. Mais il ne faut pas oublier que nous n'avions pas, à l'époque, les moyens modernes de communication. Le rock, le rap, cela n'existait pas. Les chansons que nous écoutions nous étaient données par le poste de TSF, à Radio Luxembourg ou au tout nouveau Europe n° 1. Les vedettes de l'époque étaient Line Renaud, Tino Rossi, André Claveau et d'autres dont j'ai oublié le nom.

Mais je suis certain que des lecteurs vont se manifester pour nous donner des chansons qu'ils ont entonnées, à l'école, dans leur jeunesse.

Les patoisants d'aût' fouès : florilège

Cécile Négret



Amis du Boutillon, vos commentaires sont source d'inspiration ! Interpellée par Sylvie qui, dans le dernier numéro, souhaitait découvrir d'autres histoires de Mathurin des Palennes, j'ai ressorti mon vieux chaudron pour mitonner une potion dont vous me direz des nouvelles. Choissant l'humour pour principale épice, j'ai rassemblé les patoisants présentés dans cette rubrique depuis deux ans, animée d'une seule pensée : que vous vous régalez des mots de nos ancêtres. Les textes qui vont suivre ont été soigneusement cueillis dans le « Subiet », à l'exception de celui de Jhustin Natole, conservé par son ami, mon arrière-grand-père. Gageons que ce festin vitaminé vous permettra d'aborder l'automne le cœur empli d'allégresse... *pasqu'ent' nous, rire in bon cot, o-l'é l'arcète dau bouneur !*

Jhustin Kiodomir (Alexandre Négret) : « Le dordo et sa malaisie » Petite scène intime

O-l-eit Ihivâr. Y sont dans leû lit, tout lei deux. Li, ronf'ye coume un souneur. I dormirait le thiou dans l'ève, qu'ô dit la femme. La vèye, qu'a-t-entendu souné sept heure à la pendune, se deurse sù soun assiant, frotte in allumette, allume la chandelle, et dégouèze thieu qui sègue – et en âchet, s'i vous pyait !

Alôr, quoué, vas-tu-pas t'éboujné de ta veure,
Vieux dordo ? Yette-tu la pendune a souné ?
T'entends buffé thiau vent, pardienne, et ô t'éthieure :
Jhe t'ai vu, sù tei-z-œil, rabattr ton bounet !

I-l-aime tant son lit qu'i z-y eit achené !
Tout de meine-me, i guenijhe ! — O va-t-eitre jhauteheure,
Emouve-toué, bon sang, au yeur de ronchouné,
Tu sais qu'au chant dau jhau la routie eit meilleure ?

T'es guedé dau souper, t'as pas l'âr abramit ?..
Ah ! Le vouélà sù pied... — Que le diâbe l'emporte !
I me fout toute à l'âr, mon charcoué n'en fr'mit !

— Echarbote thieu feu, lei braise sont pas morte,
Prends-moué toun hachereau, ta sarpe et peû tei riorte,
Tarouille beun la porte et thitte-moué dormit !

Et tandis que le bounhomme s'en va, dans la brumasse dau matin freid, en courbant l'échine coume in grapiâ, son fagoton de riorte sous son bras, sa fourche a troué bion sù l'échine, prr' tâcher de faire in quarteron de fagot, pas sûr ! sa vèye se canijhe dans lei bâlin bein chaud, rameune la thiubarture jhusque sù sei-z-œil, et va câliner encouère ine heure ou deux au yeur de faire thieure sa potée d'monjhette prr' le déjhuner. Vèye nijhasse qu'a-l-eit, lé otout, qu'eit boune qu'à r'noté !

Jhustin Natole (Georges Labodinière) : « Les jharretières »

La droyère à Mathurin étit assez rusée. Al'tait ni moins ni pi qu'ine aute, mé al'tit jhamei en peine. Coume toutes thiellées d'soun âghe a s'laissait conter fieurette par les drôles de l'endreit avec ine perférance marquée peur le fî du bureau d'tabac. Ol eit poué qu'a fazit causer d'yelle pasqu'al'tit assez maligne peur s'arranger teurjhou d'façon que les bounes langues dau péis ne sachiant reun, mé o y arrivait des cots qu'a s'élouègnait in p'tit d'trop dans l'fond des boès avec son galant. A s'était pas meinfiée dau vieux Luchepiat le sagristain qu'était coume qui dirait la Gazette de M. le thiuré et l'avait aparçue avec le drôle beun capis tous les deux dans n'ine bauge là vour y s'créyant peurtant beun tranquilles. Le lendemain, Mossieu le thiuré qu'en avit été informé rencontrit la droyère, - pasqu'o faut dire qu'a fazait partie des chanteuses dau dimanche.

Y li dessit d'meinme :

— Dis dont Victorine, asque sis paraît qu't'as in amoureux ?

— Voué M. le thiuré.

— Mé in fiancé jh'aspère beun.

— Ah voué M. le thiuré.

— Jh'aspère otout qu'tu t'teins coume o faut avec li ?

— Ah voué M. le thiuré.

— Et que li d'son couté eit rempyit d'raspect peut toué ?

— Beun sûr M. le thiuré.

— Pasque vouès-tu beun Victorine, peur arriver pure et sans tache au mariaghe o n'faut poué laisser ton fiancé égarer ses mains à l'en d'ssus de tes jharretières.

— Voué, voué, M. le thiuré.

Et amprès y avoér tapoté la jhotte l'abbé continuait son ch'min. A vhuitt jhors de là M. le thiuré rencontrit le père Mathurin. Amprès y avoér demandé le portement d'la famille et dau bétail il ajhoutit :

— Et voute feuille ? En avez-vous dau contentement ?

— Ma feuille M. le thiuré, m'en parlez-pas. Jh'crei beun qu'la peur' droyère a thieueque chouze de pas bon dans la çarvelle.

— Pourquoiè dont Mathurin ?

— Pasque thielle malheureuse dépeu thièques jhors ne sort pu in seul cot sans mette ses jharretières à l'entour de son cou !!!

Chatinette (Marthe Chatain) : « Mimile »

Mimile eit t'appoué su l'd'vant dau fougher, l'nazot su les brèzes. I fait dau miques et thiellés grains d'garouil petant en feurlasant au mitan d'la place.

- Ine demouézelle, thy s'ébraye, a m'a brûlé les dets, thielle engeance.
- Eit tou jholit thieu parlanghe p'rr in drôle, dinzit la mémé, tu f'rais bin meu d'penser à tes lessons.
- J'les sais, répounit l'd'drôle, mais dis don mémé, sais-tu peurquoé, qu'la tarre eit ronde ?
- Non, zou sais poué.
- Eh bin, sty, ol eit fait t'a l'exprès, la mouétié dau ghens dormant quant les autes travaillant. O va tout p'rr accoupiaghe... Ol a deux oeils, deux creux d'nez, deux arquets, deux bras, deux oumerolles.
- La mémé, ouillée d'thieu ramaghe, z'y répond :
- Oué, p't'ête bin, mais hureus'ment qu't'as qu'ine goule.
- Ol eit vrai, répounit Mimile, mais la meune n'en vaut deux.

Paulette Lhomme : « Faut être poli »

Bin oué, faut être poli. Aneut lés gens sont piens de pocrisie, o faut pas qu'o paraisse. Autefoué més bons ancêtes, dés bitons, dés bons pésans, bin bons, bins hounêtes, parliant l'patoué à pienne goule. Y z'appelant lés chouses par zeu nom. Le saviant que d'peux teurjhou in charcoué étit in charcoué, d'aux os envec in p'tit d'viande d'ssus et peurcé aux deux bouts. D'in bout peur qu'o rente, d'in aut' peur qu'o sorte et y z'y portant point d'malice. Ol 'étit d'même tout naturel pisque l'étiant fait coume thieu teurtous. Mais aneut o l'est aut'chouse. O faut chouésir sés mots et quant on parle dau bout peur o sort faut pas zou noumé. O l'est d'même que la Zilda quant soun houme fut renvârsé envec sa moto d'faut' de savouer expliqué fit s'gaussé d'z'elle tout l'village. Thielle boune femme arrivit in souer d'l'hopitau d'Roch'fort voure soun houme avit été transporté, a pieuré la peur, a sanguioté, a pîmé, a silé, a soupilé, enfin al apitoyé teurtous.

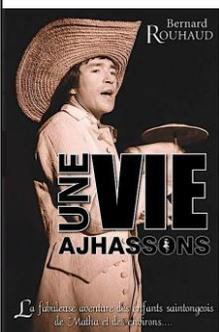
- Pensé, més bons émits, l'vas bâzit çartainement. O y at ébeurné les amidales.
- Et teurtous de s'épourantir :
- Ah ! l'paur Jérôme, in houme si pien d'joyeus'té, teurjhou prêt à rend' sarvice. L'en bâzira pt'èt'e point, l'guérira p'tête bin. Et dites moué, ma boune émie, envec ine biessure d'même le det être défiyuré peur teurjhou. Sa goule a du être ébeurnée z'elle tout ?
- Alors Zilda ressanguiotant d'pu belle r'pounit : Et non, més peur émits, moué y seux polie, lés amidales de moun houme l'étit pas thiellés-là d'son garguena.

Mathurin des Palennes (Fernand Collin) : « Can'pin de Meite Mathurin »

Si paraît qu'ola-t-in gâs qui vint de trouver ine manière peur photographier ce qu'o pense a n'in moument douné. V'là thieuque chouze qui va m'en doute bin faire dau potin pasque si o la thieuque chouze de bin sarré olé ce qu'o pense in chrétien. O n'en a qui vous dizant : jhe dis ce que jhe pense. Voué mais vous pouvez être sûs qu'o lé rin que quand y vous disant des sottises. Quand olé qui vous passant la main dans l'échine olé qu'il avant besoin de thieuque chouze et y disant pas de mau de vous quand même qui n'en pensant. Sera-t-ou queumode quand ol éra faire l'amour ! O causera queume si reun n'était, et au bon moument, b'rr'st ! in cot de photo. La fumelle zi véra que dau feu pasqu'a créra qu'olé son poltrait qu'o veut tirer. Et quand n'on sera dans son farret ol'argadera ce qu'o l'arat d'émolé ! et neuf fois sus dix o vérat : Quand jhe serons mariés tu les porteras lonjhes !

- Quant voute future vous dinrat :
- V'nez pas dimanche, j'havons companie ! Br'rst ! in cot de photo. Et vous lirez :
- Et va-t-en dont grand sot, tu queuneut dont pas vour que tu fais neuze !
- Eh beun, o n'en a berchouze qui f'rant pas l'amour si longtemps.
- Voué ! mais o faut dire otout que voute belle-mère n'en acheutera in. Et quand vous zi direz :
- Jhe vous souhaite ine boune année et le paradis à la fin d'ine longhe vie !
- A lira : Queurve dont, vieux ch'vau de r'forme, et que la yabe te trène peurtout vour ol'a de la marde !
- Et olé'ra point meu. Peur les cothius o s'ra bon otout pasque quand zeu femme dirat :
- Je vins de faire mes emp'yettes au marché ! Y lisant :
- Jhe vins de te faire cothiu, grand sot !
- Et beun, jhe vous assure que hier j'hai pas eu besoin de thieu l'appareil peur vouer ce qu'o pensait ma maleizie, quand je yai dit qu'a fazait trop de touélette. Rinqu'à la façon qu'a m'at argardé jh'ai lu dans ses euils : Jhe t'emmarde !!!

Un livre à vous conseiller Maît' Piârre



Une vie Ajhassons. Fabuleuse aventure des enfants saintongeais de Matha et des environs (Bernard Rouhaud)

Cet ouvrage retrace une époque formidable de la culture saintongeaise, dans les années 1980. Bernard Rouhaud a créé, avec l'appui d'Odette Comandon, un groupe folklorique de qualité internationale, qui n'avait rien à envier aux groupes d'Europe de l'est. Il a réalisé un travail de recherche sur les costumes et les danses d'antan, et a su mobiliser les anciens, qui se sont prêtés au jeu et lui ont apporté une foule d'informations. Il a su également faire appel aux jeunes, réticents au départ puis séduits par le projet. Ce furent des heures de travail et de répétitions, pour arriver à un spectacle de qualité. J'ai eu la chance de les admirer à Jonzac en 1985, c'était éblouissant. Le groupe a donné une image flamboyante de la Saintonge à Damas, New-York, Bombay, Montréal etc. Une aventure de vingt ans qui a entraîné de nombreuses récompenses.

Un ouvrage, avec de nombreuses photos, à lire avec nostalgie et espoir.

Une vie Ajhassons (Bernard Rouhaud) Imprimerie Bordessoules, 381 pages, 22 euros

Brizambourg, son cimetière, son château Henri Prévaudeau et Didier Cosset

Présentation de Brizambourg (Didier Cosset)



Brizambourg est une commune d'environ 900 habitants, sur la route qui va de Saint-Hilaire de Villefranche à Burie, au centre d'un triangle constitué par Saint-Jean d'Angély, Saintes et Cognac.

Didier Cosset, le Maire de la commune, a fait des recherches historiques intéressantes.

Il était une fois Brizambourg...

Voici l'explication des ornements de notre blason que nous avons mis sur tous les documents officiels et au rond-point à l'entrée de notre bourg. La couronne centrale en haut du blason et les deux hallebardes montrent qu'à cette époque nous dépendions des Comtes de Taillebourg.

Les deux hallebardes signifient que les comtes de Taillebourg entretenaient sur Brizambourg une forteresse avec des « Gens d'Armes » chargés de la juridiction au 1^{er} degré et de l'ordre des lieux.

Au centre du blason se trouve une tour représentant le donjon de la première forteresse féodale de Brizambourg. Les deux grappes de raisin sont des attributs régionaux qui montrent bien qu'en ce temps-là, Brizambourg était déjà une région viticole.

En bas au centre nous pouvons voir une cruche et un plat. Brizambourg, du 14^{ème} au 17^{ème} siècle, était un centre très important de fabrication et de vente de céramique.

Pour les deux couleuvres, elles sont certainement en rapport avec la légende dans l'art de la céramique, légende dite de la « couleuvre » :

« Où couleuvre tombera, porcelaine naîtra et vivra »

Visite du cimetière avec Henri Prévaudeau

Le 28 mai 2016, à l'initiative de l'association Arts-terre, un habitant autodidacte de la commune, Henri Prévaudeau, nous a proposé une visite du cimetière, en compagnie du maire Didier Cosset.

Nous avons admiré des monuments remarquables, réalisés par des tailleurs de pierre, et pour chacun d'eux Henri nous a dressé un aperçu de la vie des riches propriétaires qui les ont fait construire : le plus souvent il s'agit de familles liées au milieu du cognac. Les plus anciens de ces tombeaux datent d'un siècle et demi.

Voici quelques photos de certains d'entre eux. Pour ma part, j'ai choisi de vous proposer une petite vidéo sur la tombe de la famille Huteau, une tombe surmontée de deux obélisques hautes de près de cinq mètres, une pour Monsieur et l'autre pour Madame.

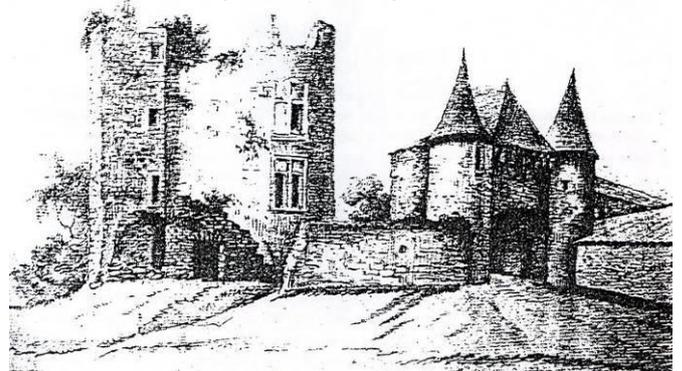


C'était une famille de riches propriétaires, francs-maçons. Sur la tombe de Monsieur, maire de Brizambourg de 1820 à 1830, il est indiqué : « il fut toujours honnête homme, respectez sa mémoire ». Sur celle de son épouse : « elle consacra toute sa vie à la pratique de toutes les vertus ». Et sur celle de leur fils Julien, juste en face de la leur : « bon fils, bon frère, bon ami ». Bref, des gens parfaits !

Cliquez pour voir la vidéo : [cimetière de Brizambourg](#)



L'ancien château (Didier Cosset)



Comme Ecoyeux, la terre de Brizambourg appartenait au XII^e siècle à la riche famille de Bourg. En 1189, elle passa par mariage à Seguin d'Authon, dont les héritiers la conservèrent jusqu'au début du siècle. Elle revint ensuite aux Sallebranche, sans doute par alliance avec les d'Authon.

En 1445, Jean Bragier Seigneur de Bourg-Charente, devint Seigneur de Brizambourg.

En 1481 Pierre Bragier, marié à Jeanne de Magezir, « rend hommage » au Seigneur de Taillebourg pour Brizambourg et la motte d'Authon.

En 1498, Julienne de Polignac apporte en dot la seigneurie de Brizambourg à Guy Poussard, Chevalier, seigneur de Lignières. Ce chevalier était petit-fils de Jacques Poussard, lui-même chevalier, seigneur de Vandr , s n chal du Poitou en 1339, chambellan de Charles VI en 1401 (1). Je pr cise que cela vous montre la noblesse du nouveau seigneur de Brizambourg.

En 1506, Julienne de Polignac est dite « Dame de Brizambourg ». De son mariage il y eut deux fils :

- Charles Poussard chevalier, seigneur de Brizambourg et de Lignières, mari    Jeanne de La Roche Andry ;
- Pierre Poussard, chevalier, seigneur de Brizambourg, Bords et Champdolent, mari  en 1559   Jeanne de Gontault, fille de Jean, baron de Biron et de Ren e Anne de Bonneval dame de Chef Boutonne. En 1561, elle fut dite « Dame de Brizambourg » et veuve de Pierre Poussart. Le nom de Biron vient de croiser l'histoire de Brizambourg. Jusqu'  la R volution, les Biron resteront dans notre cit .

Jeanne, notre nouvelle dame de Brizambourg, est donc veuve et sans descendance. Elle se remarie avec Jean de La Rochebeaucourt, seigneur de Sainte-M me, gouverneur de St Jean d'Ang ly, n    Varaize en 1533. Il meurt en 1603 en lui laissant quatre enfants : Marie de La Rochebeaucourt, Armand de Gontault, le boiteux, baron de Biron et mar chal de France, Charlotte de Gontault, mari e en 1577   Jacques Nompard de Caumont, Duc de fa Force et enfin Charles Antonin Armand duc de Gontault, mari    Antoinette Crozat du Chatel.

L  il me manque un maillon. En effet en 1605, Brizambourg, devient propri t  de Jean de Gontault, mais je ne sais pas qui  taient les parents de ce Jean. Par d duction il me semble plausible qu'il soit le fils d'Armand le boiteux, qui lui aussi r gna sur Brizambourg un certain temps.

Le 4 ao t 1623, la terre de la seigneurie de Brizambourg est achet e par la dame des Fontaines.

Le 23 septembre 1626, Anne de B ril,  pouse du duc   Bellegarde et fille de la dame des Fontaines prend possession de Brizambourg.

Le 13 D cembre 1633, le Comte de Taillebourg (c'est toujours l'autorit  locale) autorise les secondes ventes de Brizambourg, c'est un fils Gontault-Biron qui rach te.

Plusieurs g n rations de Gontault-Biron se succ dent sur nos terres. Il y eut deux Gontault-Biron qui marqu rent cette  poque:

- Charles Armand de Gontault-Biron, n  en 1700, seigneur de Biron, Montpazier, La Valade, Brizambourg, Duc et pair de France, Brigadier des arm es du Roi, Colonel du r giment de la Marche, demeurant   Paris rue de Bercy.
- Son fils Armand, Louis de Gontault-Biron, un des h ros de la guerre d'ind pendance aux Etats-Unis, membre de l'Assembl e Constituante, g n ral en chef des arm es du Rhin et de fa Vend e. Guillotin  en 1793, il fut le dernier seigneur de Brizambourg.

En 1488, Jean Bragier Seigneur de Brizambourg est tenu par le Comte ce Taillebourg, de d moler la forteresse qu'il avait fait b tir autour de l' glise, car   ce moment-l  il n'avait aucun droit de place-forte ...

Revenons   Jean Bragier. Le 18 ao t 1490, le Comte de Taillebourg consent que le ch teau de Brizambourg soit continu    condition que son Seigneur ne puisse pr tendre droit ce guet et de garde.

(1) Voir Boutillon n  42 sur Jaquette Poussard, anc tre des grands de ce monde.

La fontaine du pilori (Didier Cosset)



Cela vous rappelle quelque chose, cette gravure ? Eh oui, ce petit monument nous l'avons tous d j  fr l , avec ou sans attention... Cela vous revient, c'est la « Fontaine du Pilori » sur la place du Pilori   St Jean d'Ang ly.

Dor navant vous ne direz plus « fontaine du Pilori » mais « Margelle du Puits de Brizambourg ».

En effet, ce petit monument est le seul reste du ch teau de Brizambourg, mais quel vestige ! Camille Enlart

(dans son manuel d'arch ologie Fran aise, tome 2, page 300), dit qu'il s'agit d'un des plus beaux puits de France. Comment se fait-il que ce petit bijou d'architecture ait  t  d plac  de Brizambourg   St Jean d'Ang ly ?

Vers 1819, les habitants du « canton du Pilori »   St Jean d'Ang ly, d cid rent de changer l'image macabre de leur petite place, o  avaient lieu les « mises aux pilori ». Un des habitants de ce quartier avait rep r  parmi les ruines du notre ch teau de Brizambourg, la merveilleuse margelle du puits. Il en parla aux responsables du canton du pilori, et d s ce d but 1819, les habitants du quartier firent circuler dans la ville de St Jean, une souscription pour l'achat de la margelle de Brizambourg.

Une d l gation, choisie parmi les souscripteurs, ayant   sa t te le maire de St Jean, Mr Charles Joseph de Lalaurencie, s' tait transport e sur les ruines du ch teau afin de voir l' tat de la margelle, d'en estimer la valeur et d' tudier les moyens de transport. Les d l gu s de St Jean en discut rent le prix avec le propri taire (je n'ai pas son nom, mais en toute logique cela devait  tre un descendant du dernier Seigneur de Brizambourg, Armand Louis Gontault de Biron). La somme de huit cents francs fut accept e. Notre margelle fut d mont e, transport e pierre   pierre et r difi e au centre de la place portant le nom du Canton du Pilori, au dessus d'un puits bien des fois centenaire.

Si vous regardez bien, il y a des d tails int ressants sur cette margelle. La date de construction du monument (1546) est sculpt e en belles lettres gothiques fleuries, en relief sur le pourtour de la frise :

IE FVS EDIFIEZ ET ASSIZ LA MVCXLVI

Quatre cartouches sculpt s aux angles de la margelle contenaient probablement des embl mes soi-disant s ditieux, puisque ces derniers furent mutil s pendant la r volution (afin de faire dispara tre, disait le Comit  de Salut Public, leur signification nobiliaire ou religieuse). Lors de la r dification du monument   St Jean, les sculptures mutil es furent remplac es par les inscriptions suivantes, peintes en noir :

DEU VIVAT PAX HONOR ET OMNIBUS REX
INTERNOS PATRIA

Il y a une quarantaine d'ann es, cet admirable monument fut intelligemment r par  par les soins de la Soci t  des Monuments historiques.

Révolte paysanne au pays de Saintonge

Jean-Claude Lucazeau

A l'heure où les « zadistes » de Notre Dame des Landes se battent contre le projet d'implantation d'un aéroport, il est intéressant de constater — pour celles ou ceux qui auraient la mémoire courte — que les chambardements du territoire que génèrent les grands chantiers, ont toujours affecté les populations concernées, dans leur vie quotidienne.

Notre propos n'est pas de dire si nous sommes « pour » ou « contre » ces emprises autoritaires souvent présentées comme une amélioration des conditions de liaison entre les régions et de « gain de temps », mais de rappeler que la Saintonge a connu — dès l'époque du tracé de ce qui devait devenir l'Autoroute A 10 — une période tout aussi douloureuse à supporter.

En témoigne ce reportage de Jean-Claude LUCAZEAU, effectué pour le compte des « Magazines de France » en janvier 1979, et que nous reproduisons ici intégralement.

L'église de Fenioux, souvent appelée « la perle de la Saintonge », mérite sans conteste cette élogieuse épithète. Elle n'en est pas « la reine », ou « la plus belle », ces termes allant tout naturellement à l'Abbaye aux Dames de Saintes ou à Aulnay, l'une et l'autre plus importantes et surtout plus complètes, mais Fenioux, par la grâce unique de son clocher et la particulière richesse de sa façade éveille spontanément dans l'esprit l'idée d'un bijou.



Ce joyau roman, qui s'élève presque solitaire dans une région écartée et boisée, aurait été construite, dit-on, en même temps qu'Aulnay, et par le même atelier. La renommée de Fenioux n'est pas uniquement due aux qualités exceptionnelles de son église. Le curieux monument qu'est la lanterne des morts a contribué beaucoup aussi à sa célébrité. La lanterne des Morts : cette tour formée d'un ensemble de onze colonnes accolées, à l'intérieur de laquelle un petit escalier conduit... à la « lanterne », où était suspendue une lampe à huile dont la lumière, symbole d'une vie future, brillait dans la nuit, non seulement pour honorer les défunts, mais aussi pour guider les voyageurs ou les pèlerins attardés.

La lumière ne brille plus à Fenioux. Pourtant, Charles Connoué décrivait ainsi parfaitement, dans son livre (tome n° 1) sur « Les églises de Saintonge », le site remarquable que

constituent ce village et ses monuments, au cœur de la Saintonge. Et on devine aisément ce qu'il pourrait penser aujourd'hui de la construction future de l'autoroute « Aquitaine », à quelques centaines de mètres d'ici...

Car Fenioux, bijou tranquille dans son écrin de verdure, est menacée. Pas seulement dans ce que peuvent présenter l'église et la lanterne des morts, comme attrait. Mais Fenioux est aussi menacée dans sa vie de tous les jours, jusque dans ses racines. On y pénètre, on exproprie, on déboise, on creuse. Plus encore, on mutile.

Et pourtant, Fenioux n'est pas à vendre !

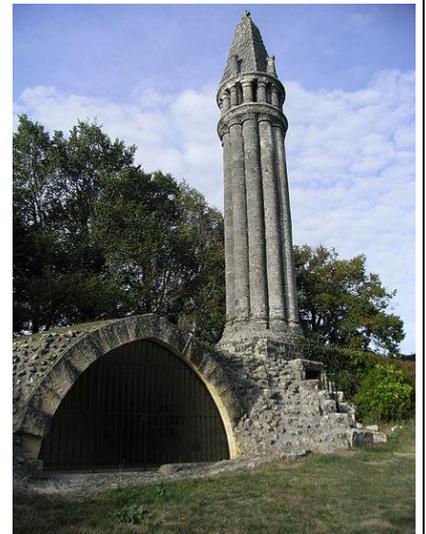
Des atteintes profondes

S'il y a, à Fenioux, une église, un site et sa fameuse lanterne des morts, il y a aussi, comme dans tous les villages de France, des familles qui y vivent et ne demandent qu'à y rester, des enfants qui y grandissent, des gens qui y sont enracinés, depuis des années. Et, en filigrane de ces atteintes humaines écologiques, il y a, bien sûr, l'inévitable atteinte économique.

Cette agricultrice, la cinquantaine passée, ne cache pas son émotion : « Je ne peux pas croire que c'est la dernière fois que nous pouvons contempler ce bois, ce paysage d'automne. J'y pense tous les jours et plusieurs fois par jour. Et je me dis que ce n'est pas vrai, que bientôt d'énormes engins vont raser, creuser. Vous savez, on vivait très bien dans ce petit hameau, et puis nous avons notre paysage, nos terres, nos bois. Maintenant, « ils » pénètrent sur nos propriétés comme en terrain conquis. De plus en plus, nous sommes envahis ».

Dramatisation ? Que non ! Ce serait là une réponse trop facile, et la fuite devant les vrais problèmes. Dans toute cette région sensible, les réflexions vont bon train. Pour l'autochtone, « on » se permet tout au nom de la sacro-sainte Utilité Publique, et « d'imbéciles notions de profit ». Et dans la campagne de Fenioux, Bignay, Taillant, et autres lieux, on se demande où cela va s'arrêter.

Car on s'aperçoit bien, en fait, que ce ne sont là que les prémices de réalités qui vont se révéler plus douloureuses dans un avenir très proche. Déjà, un terrien a « craqué ». Avec sa carabine, il a tiré dans sa vigne alors qu'« on » venait pour y faire des relevés. Sa vigne, seule ressource. « Ils » sont partis, des amis l'ont calmé. Voilà donc que la révolte gronde en profondeur au pays du bon sens et de la juste mesure. C'est tout dire.



En octobre, une bonne quarantaine d'agriculteurs s'opposent spontanément à des sondages pour analyses sur des terres appartenant à certains d'entre eux. Réaction significative d'auto-défense. Les « employés » de l'autoroute ont préféré ranger leur matériel et repartir. « On ne veut plus vous voir ! » leur ont crié les agriculteurs.

Agriculture et relations sociales

« Depuis 30 ans » fait remarquer un agriculteur — « remembrements, travaux d'assainissement et connexes, regroupements d'exploitations ont permis d'améliorer la structure des exploitations agricoles en fonction du réseau routier existant. Or aujourd'hui, on impose une autoroute qui bouleverse toutes ces infrastructures. Bien sûr, on a usé de grands slogans : désenclavement, expansion industrielle, création d'emplois, essor touristique, aménagement du territoire...

Et les plus malins préservèrent leurs propriétés personnelles, mais personne ne parla de gêne pour l'agriculture. Quant on sait que l'autoroute prend au minimum 7 hectares par kilomètre, sommes-nous sûrs, dans vingt ans et même moins, de ne pas regretter cette politique des transports ? »

Dans sa brochure « **Le Progrès : ça roule !** », le Comité de Défense contre l'A. 10, qui a son siège à Fenioux, traite fort justement, d'ailleurs, des différents facteurs de perturbation du milieu naturel : coupure des relations sociales, destruction de la faune, arbres menacés, géographie bouleversée, climat perturbé et autres atteintes. Quelques considérations écologiques, soulignant des facteurs de déséquilibre trop souvent passés sous silence.

« De plus, disent-ils, l'autoroute du point de vue de l'exploitant agricole est effectivement vécue comme une frontière. Mais elle existe ainsi pour tous les éléments de l'éco-système local : flore, faune, réseau des eaux. Quant aux relations sociales, leur coupure existe, bien sûr, avec n'importe quelle barrière naturelle : fleuve, rivière... La seule différence avec l'autoroute réside en fait dans la suppression de relations existantes, alors que dans le cas de zones partagées par une frontière naturelle, la vie s'est organisée spontanément en fonction de cette frontière ».

Lutte pour l'impossible ?

Ainsi, la terre de Fenioux vit son drame. Il ne faut pas s'étonner d'une telle escalade du mécontentement. Au départ, un plan provisoire pour l'aménagement de l'autoroute, ne prévoyait, dans la traversée de la commune, qu'une emprise de dix-sept hectares seulement. On en est loin maintenant. « Que voulez-vous » — s'insurge un agriculteur — « on nous a raconté des histoires ».

Car aujourd'hui « l'emprise » déborde. Les « Messieurs de l'autoroute » (on les appelle ainsi dans le pays) s'intéressent aux sablières. D'immenses carrières vont bouleverser le paysage : finies les balades en forêt, les champignons sous les fougères, les chemins creux de terre ocre.

« Dimanche dernier, ironise un jeune du village, je suis allé ramasser des châtaignes sur l'autoroute... ». Personne ne rit. On perçoit maintenant le problème, avec, en plus, une douleur « aux tripes », comme l'explique un propriétaire du coin. Comment pourrait-il en être autrement, quand on vient, à votre porte, bouleverser votre environnement, extirper vos racines...



Bertrand Delaunay devant ses terres : « Rien de réconfortant pour mes enfants, qui aimeraient aussi travailler sur l'exploitation ».

(Photo : Jean-Claude Lucazeau.)

A Bignay, Bertrand Delaunay, entre autres, fait partie des propriétaires exploitants touchés. « J'ai 48 ans, dit-il, et ma famille est installée dans la région depuis une époque qui remonte bien avant la Révolution ». Propriétaire sur les communes de Mazeray, Fenioux et Bignay, M. Delaunay a quatre enfants, dont un revient cette année, pour travailler sur l'exploitation, avec un brevet de technicien agricole. Les autres, sauf un, sont à Paris. Il le fallait, pour trouver du travail. « J'ai un autre fils de quatorze ans » dit-il « qui aimerait bien aussi s'orienter dans l'agriculture. Mais voilà le problème ! » Avec 48 ha, dont 5 ha de vignes, l'exploitation de Bertrand Delaunay devrait être amputée sur huit hectares environ (dont trente cinq ares de vigne) uniquement pour le tracé de l'autoroute. « Mais il y a, en plus, les recherches de sable et matériaux... ».

Ce mal sournois

Et puis, il y a toujours de nouvelles emprises : les bretelles, les aires de repos. Comme on le verra par ailleurs, dans l'interview qu'a bien voulu nous accorder M. Dornat, maire de Fenioux, « on » grignotte, peu à peu, la terre saintongeaise. Rien d'étonnant alors, que la tension soit montée ces dernières semaines. Partout, le tracé est balisé. Au pays, on imagine déjà un chantier monstre, inhumain, s'imposant avec autorité. Une agricultrice nous montre, du pas de sa porte, l'endroit où passera la future autoroute : « une horreur ! » nous confie-t-elle.

Au Comité de défense contre l'A. 10, le langage n'est guère différent : « alors que pour des raisons d'utilité publique, et pour se donner bonne conscience, « on » va installer une belle vitrine régionale, représentant l'église et ses deux pins sylvestres, pendant ce temps on va aussi raser des hectares de forêt à côté. La « consommation » de la région est ainsi présentée. C'est une déviation du vrai problème ».

Plus loin, un cultivateur va être obligé de se débarrasser de ses troupeaux. Les raisons : l'autoroute va lui prendre l'essentiel de ses pacages. Le droit de préemption sur toutes les aliénations de terres a été institué au profit de la SAFER « Poitou-Charentes » dans les communes concernées, et les communes limitrophes à ces dernières. « Plus de quarante hectares prélevés sur quatre ou cinq propriétés ! Mais où va-t-on les reprendre ? », s'inquiète un agriculteur.

Les protecteurs de la nature et de la faune s'élèvent contre ce processus de dégradation qui s'accroît d'année en année. « C'est un bouleversement des choses pour le plus petit animal » disent-ils, sans parler de la destruction des nappes phréatiques et de tant d'autres problèmes que l'on qualifie bien vite « d'indirects ».

Il faut dire aussi que dans la région immédiate, hors d'atteinte de l'emprise de l'autoroute et de ses retombées, on ronronne dans les chaumières et les salons. En effet, ce serait une erreur de croire que l'individualisme est spécifiquement le reflet d'un tempérament du monde agricole. C'est aussi un mal sournois, joliment entretenu dans les autres couches de la société. « A chacun ses problèmes », dit-on, « et que voulez-vous y faire ? » Là encore, les « à-quoibonistes » sont légion. « Le problème nous concerne tous » rétorque-t-on en face, « vous vous en apercevrez plus tard ! »

Au fait : qui s'en soucie ? Ceux qui osent encore sortir du troupeau moutonnier ne se bousculent pas. Et puis, on marginalise volontiers les « contre », qui ont le courage de se lever pour dire leurs craintes. « Et alors ? » leur lance-t-on « vous êtes donc contre le progrès ?... »

Indifférence ou prudence des uns, révolte des autres : les fourches de la paysannerie en colère suffiraient-elles pour stopper la marche lourde et insensible du rouleau compresseur de l'uniformité ?

« Vous savez », fait remarquer un agriculteur :

« il faudrait vraiment que les choses changent. Mais le printemps sera vite arrivé... ! »

On n'ose même plus trop penser à ce qui pourrait fleurir au printemps, sur la terre de Fenioux.



Monstre métallique devant la « dentelle de pierre » de Fenioux. Et ce n'est qu'un début

Monsieur Dornat, maire de Fenieux

« Des nuits de réflexion et d'inquiétude... .. pour se heurter à un mur »

Fenieux : commune de Saintonge. Superficie : 905 hectares. 116 habitants, qui aiment cette terre attachante. Un site classé. Des bois sur une superficie de 430 hectares. Ressource principale : la viticulture. Environ 100 hectares de vigne. Un maire : M. Dornat, qui habite au hameau de La Braudière, et que nous avons rencontré à son domicile.

M. Dornat répond ici à nos questions :

Quelles ont été les premières réactions du Conseil municipal sur le projet de l'autoroute ?

— *Au départ, on ne se rendait pas compte de ce qui allait nous arriver. Il faut vous dire qu'on nous a administré la potion avec assez « de douceur »...*

Pensiez-vous- que l'emprise serait aussi importante ?

— *Dans un premier temps, on nous annonçait une emprise d'environ 17 hectares. Au niveau du Conseil municipal, nous avions l'arrêté préfectoral, et il fallait se rendre à l'évidence... mais pas sans grincements de dents. Nous avons commencé à travailler, pensant que les propositions du plan (qui n'était que provisoire, il est vrai), allaient en rester là. Des réunions avec la Direction Départementale Agricole, la Fédération et le Syndicat des expropriés ont eu lieu.*

En août, c'est la présentation d'un nouveau plan provisoire, mais avec 38 hectares d'emprise ! Deux aires de service (une de neuf hectares, et l'autre de 5 ou 6 hectares), et, en plus, une zone de deux ou trois hectares pour implanter un dépôt (de matériaux ou autres).

Il était déjà question, à l'époque, de recherches ou de sondages pour exploiter les pierres et le sable se trouvant sur la commune.

La dernière réunion du 25 octobre a été très importante, car une atmosphère d'inquiétude s'était installée. M. Beix, notre député, était présent. Il a fait tout son possible.

Avez-vous pu obtenir des éclaircissements ?

— *Oui, mais pour nous ce fut négatif, puisque nous apprenions l'établissement d'une nouvelle carte provisoire délimitant le périmètre de protection d'environ 11 hectares, s'ajoutant aux trente-huit hectares ! Nous en sommes maintenant à une cinquantaine d'hectares !*

Selon vous, quelles seront les conséquences au niveau des exploitations agricoles ?

— *A notre échelle, on peut parler, sans hésiter de bouleversements et de déséquilibre. Sur cinq exploitations au minimum touchées, dans notre secteur immédiat, une de celles-ci disparaîtra. Chacun en pâtira, bien sûr. Il y aura remembrement avec répartition d'emprise.*

La superficie touchée en bois d'une essence de grande valeur est d'environ 10 hectares. On nous a dit qu'elle serait remise en terre de culture. Mais tout cela ne résoud pas le problème naturel.

Etes-vous intervenu, pour exprimer vos réticences ?

— *Oui, et notamment dans une lettre du 10 août, où j'ai manifesté mon profond mécontentement. Croyez-moi, cela m'a valu des nuits de réflexion et d'inquiétudes. Mais j'ai vraiment l'impression de me heurter à un mur. Aucun résultat...*



M. Dornat, maire de Fenieux
« C'est une catastrophe pour certains, et j'ai l'impression de me heurter à un mur... »
(Photo : Jean-Claude Lucazeau).

Thieuqu' dates à r'teni



Antenne Patrimoine

Nature

Loisirs

24 et 25 septembre 2016. Cette exposition est à l'initiative de Jacqueline Forestier, une grande dame de la culture saintongaise que le Boutillon sera amené à vous présenter dans un prochain numéro.

Elle se tiendra au centre socio-culturel (centre bourg) de Cherves, en Charente. Avec la collaboration de Karine Machefert, Présidente des Efournigeas, et de Pierre Couprie .

Les amateurs de vidéo pourront s'en donner à cœur-joie : le travail des petites mains doit rester dans les mémoires.

Groupe Aunis-Saintonge

14 septembre : prestation à Ronce Azureva
18 septembre : St Georges d'Oléron fêtes du patrimoine
28 septembre : prestation à Ronce Azureva
8 octobre : Assemblée Générale du GFAS

Inscriptions pour la saison 2016/2017 : envoyer un courriel à gfas17@orange.fr ou appeler au 05 46 92 66 48.

Association Carphil

Le vendredi **18 novembre à partir de 20 h 30**, Conférence sur Goulebenéze par Pierre Péronneau (Maït' Piârre), accompagné par Bruno Rousse (Nono saute palisse).
Café bar Le Saint Hilaire 15 avenue de Saint-Jean d'Angély à Saint Hilaire de Villefranche.

Groupe folklorique " Les Efournigeas "

Le **dimanche 18 septembre** expo patrimoine à Semussac sur les coiffes saintongaises avec démonstration de travail. Entrée gratuite. renseignements 06.71.46.56.16. horaire 10-18h.

+ inauguration du lavoir à Asnières la Giraud.

Fête du milla

Organisée par le Comité des fêtes, elle se déroulera le **dimanche 25 septembre** à Saint-Césaire. Des jeux, des animations, un festival de patois. Pour ceux et celles qui veulent participer au concours de milla, appeler le 07 68 99 81 24.

Kétoukolé Jhoël



Ils sont trois lecteurs du Boutillon, à avoir trouvé la fonction de cet outil insolite, à savoir un semoir dédié aux semis de graines fines, telles que le trèfle, le regain, la luzerne,...

Riquet le copain d'Indre et Loire, et le "Bienloin Claude Moulineau" de Montpellier ont fait des réponses via Internet. Ce ne fut pas le cas de l'exploitant agricole Christophe Brun qui, lui, a préféré la classique *ouillète* pour faire part oralement de sa réponse.

Dixit mon voisin Franck, ce semoir permettait une répartition équilibrée de ces graines légères et coûteuses sur environ cinq mètres de large, alors que cela n'était pas possible d'une façon classique, et ce, malgré le geste classique et auguste du semeur.

La manipulation de ce semoir se faisait via une sorte d'archet, tel le violoniste avec son violon, d'où le nom de semoir à violon.

Dans la réponse ci-après de Mr Moulineau, on nous dit que l'on pouvait également l'utiliser pour épandre de l'engrais, c'est fort possible.

Contrairement à ce que je pensais au départ, cet outil n'a pas été inventé et réalisé par un bricolo local, mais a bien dû être construit en petites séries. Les sites ci-après vous en apprendront également un peu plus, sur cet "instrument de musique agricole".

<http://art-populaire-brocante.com/new-site/thelia/?fond=produit&ref=303>

<http://www.forum-outils-anciens.com/t4348-semoir-a-identifier.htm>

<https://www.google.fr/search?q=semoir+violon&biw=1600&bih=789&tbm=isch&tbo=u&source=u>

Nouveau Kétoukolé

Dans ma réserve de Kétoukolés, j'en ai trouvé deux (dont un très ancien car très verrouillé) qui semblent avoir la même fonction.

Mais à quoi qu' o pouvait bin sarvi thiéls affaires ?



Ah ! Thiés drôles ! Michèle Barranger (L'Ajhasse)

A matin, mon p'tit fail de thinze ans s'ameune avec in copain, tous deux su leus vélos, peur déjhuner coume prévu...su l'cot d'onze heures.

- Tu s'rais ben mignon mon ptit drôle, si tu m'pâssais l'aspirateur, que jh' zi dis.
- Vous pouvez pas avouér' in robot ? Qu'i m'répond.
- Quand ton grand-père et moué s'rons paralysés, jh'vouérons ; peur le moument, à toué : 5 minutes et o s'ra fait !
- Jh'avons pas l'temps asteur, o faut qu'jh'allons teurcher des « poquées-nonnes»...
- Des quoés ? Qu'étoit qu't'as à faire ?...
- Ol' est des p'tits bonhommes qui s'cachant peurtout su les routes. O faut que jh' les attrapions.
- ...Et, t'es sûr qu'o n'en n'a par chez nous ? Jh'ai point vu d'étranghers éthy !
- Si si ! jh'te dis qu'i sont peurtout ! Dans tout l'pays !

Et les v'là partis tous deux, bride abattue su leus vélos, et encore de meu, au yeu d'argârdier d'avant zeux en pédalant, i r'gârdant zeu téléphoune portab'll ! Qu'ol est pas prudent, avec thiés viraghes...

- N'en n'as-tu pas vu, toué en r'venant d'faire les commissions, des étranghers su l'chemin ?, que jh'demande à moun oume.

- Non point, foutre ! Si tu crès qu'ol a pas assez d'immigrés qu'avant déjhà pas d'travail ni reun à mangher dans thieu pays... Mais asteur, si o-l'est des « nonnes »... ?

- O m'étoit n'rait qu'in dimanche matin, des nonnes se promeuneriant à Mâthâ ! A sont-à la messe, vouéyons...

Et pendant que jh'causions d'même, jh'entendions les cheuns dau quartier qui douniant, ben sûr ...

Cinq minutes amprès, mes gars étiant rendus, su leus bicykiettes.

- On les a trouvés, qu'o dit Luc.

- Et voure ?

- Au coin dau ch'min. Et jh'les avons capturés...

- Capturés ? Mais...coument thieu ?

- Anveuc nou't' téléphone ! Ol est'in jheu que tout l'monde fait asteur...I sont virtuels, et jh'les vouéyons su la route dans nou't' cadran ! Jhe les attrapions en fazant g'll'isser nou't' det , et jhe les coullethionons.

Jh'en étions tout deux estupéfactionnés, d'entend' thieu !

- Et, que dit l'aut', les cheuns dau vouézin m'avant coursé et o n'en n'a in qu'a mordu dans ma godasse...

- Si ol'a qu'la godasse , braille pas...il arait pu t'arracher ton biftek otout.

Enfin, Luc a prom'né l'aspirateur dans la maison.

Jhe crés qu'au yeu d'in poulet avec des patates au four, la porchaine foué, jhe vas leu faire kieure des poquées nonnes...Dau virtuel dans leus assiettes, o s'ra pu vite fait ...

Des nouvelles du pays

Maït' Piârre

Récompense pour Jacques Edmond Machefert

Le roman de Jacques-Edmond Machefert, « Les anges de La Coubre », dont nous avons parlé dans un numéro précédent, continue à surfer sur le succès. Il a obtenu le prix des lecteurs au salon du livre de Pontailiac. Bravo à l'auteur, c'est un

succès mérité.

Browarclém

Browarclém, c'est l'exposition de trois amis peintres, à la chapelle des Bénédictines de Saint-Jean d'Angély : Dominique Brochard, Jean-François Clemenceau et Thierry Warion.



De gauche à droite : Clemenceau, Warion et Brochard
Au-dessus : leur tableau peint à « six mains »

Chacun a son style, même si certains d'entre eux en ont plusieurs, toujours est-il que les bougres ont du talent. Ils se complètent, et se connaissent si bien que certaines œuvres ont été peintes en commun. Voici une petite vidéo sur l'expo. A vous de juger ! [browarclém](#)



Notre webmaster se marie



Le 16 juillet 2016 Jacques Bizot, maire de Nantillé, a enregistré le mariage de Benjamin Péronneau avec une jeune Philippine, Annalisa Asuncion.

Le mariage fut ensuite célébré dans l'église de Nantillé par le Père Jean-Pierre Baron.

Une amie, Michèle Bon, de Bargagne, dans la commune d'Authon-Ébéon, m'a envoyé un très beau texte en patois sur ce mariage. De larges extraits figurent page 25.

Une récompense pour Michel Drouet

Les Anglais ont quitté l'Europe, et pourtant ils ne peuvent pas se passer du cognac. L'International Spirits Challenge 2016 », à Londres, a récompensé un cognac XO de Michel Drouet, un viticulteur de Coulonges, à côté de Pérignac : un cognac de 45 ans d'âge, réalisé à partir d'eaux-de-vie vieilles datant des années 1970.

Michel a déjà été récompensé à plusieurs reprises par nos amis d'Outre-manche, pour son pineau et son cognac. Mais cela ne l'incite pas à apprendre l'anglais. Il reste fidèle au patois saintongeais, qu'il parle parfaitement. Michel récolte sa vendange « à la main », et apporte beaucoup de soin à la culture de la vigne.

Nous lui avons rendu visite le dimanche 7 août, à l'occasion des portes ouvertes du cognac et du pineau. Nous avons dégusté un pineau sublime, en compagnie de Françoise Barbin-Lécrevisse, qui nous avait préparé quelques recettes gourmandes, dont une tarte aux carottes et au fromage de chèvre : un délice.

Cliquez :

<http://www.cognacetapes.com/fiche/francoise-michel-drouet/>



Atelier du Patrimoine de Saintonge (APS)

L'APS est une association, créée en 1990 pour découvrir et connaître le patrimoine historique, archéologique, architectural et ethnologique de Saintes et de la Saintonge.

Souhaitons que la diminution des aides de la Municipalité de Saintes ne soit pas préjudiciable aux activités de cette association, indispensable à la vie culturelle de notre région.

Le Boutillon a participé à deux déambulations organisées par l'Atelier.

Visite des grands hommes du Jardin Public de Saintes

Le 11 août, c'est Catherine Chéneseau, de l'Atelier du Patrimoine, qui assurait l'animation. Tout d'abord, Catherine nous a parlé de **Fernand Chapsal**, ancien maire de Saintes, ancien ministre, et grand-père de l'écrivaine Madeleine Chapsal. Elle a détaillé la vie de l'homme politique, et de la transformation de la ville de Saintes sous sa mandature.



Autour du monument de Fernand Chapsal

Ensuite le groupe s'est rendu devant le monument d'Évariste Poitevin, dit **Goulebenéze**. Catherine Chéneseau a parlé du monument, qui a fait plusieurs voyages depuis son érection en 1954, pour arriver au jardin public en 2013.

Puis votre serviteur a évoqué la vie de son grand-père, et a passé la parole à Roger Maixent (Châgnut) qui a raconté l'histoire du *Chérentais qui mange six cots prr' jhour*, et a chanté la *Chanson dau vin bian*, dont le refrain a été repris par le public : cliquez [Le vin bian](#)



Roger Maixent, Catherine Chéneseau, Pierre et Benjamin Péronneau



Autour du monument de Goulebenéze

Déambulation à Villars les Bois (17/08/2016)

Le village de Villars-les-bois, situé à 78 mètres d'altitude, domine les vignobles du Pays-bas charentais, et son église, située un peu à l'écart, se voit de loin.



C'est Muriel Perrin, directrice de l'APS, qui a présenté le village,

en présence de Fabrice Barusseau, maire et conseiller départemental (photo ci-dessus), de conseillers municipaux et d'un nombreux public.

La visite a commencé par l'église Saint Victurnien, datée du 12^{ème} et du 15^{ème} siècles. Au Moyen-âge, un château fortifié se trouvait près de l'église. Ce château et les terres qui en dépendaient furent adjugés à Pierre de Guirandeu, seigneur de Burie, Montigny et autres lieux, époux d'Anne Chesnel, et le château perdit de son importance : il ne reste que quelques vestiges.

Compte tenu de sa situation stratégique, l'église devint une forteresse et une tour de guet, tenue alternativement, pendant la guerre de Cent ans, par les Anglais et les Français.

La visite du village se poursuit par la Mairie, derrière laquelle se trouvait une école, le four à pain, et l'ancienne verrerie fondée par les parents de Liane, dont nous n'avons pas pu voir le jardin car la nuit était tombée.



In biâ mariajhe Michèle Bon

Si aneut jh' prends la pieume por vous écris, o-l'é que jh' veus vous r'mercier d' nous avé-t-invité au mariajhe de vout' fi. Nous en souvinrons longtemps d' thiau biâ moument ...

... Alors, sont v'nues, mais por in cot étions à l'heure, mais pas vous ! Vous nous avez laissé grâlé-t-au soulail in bon quart d'heure à la porte de l'éghise, et étions pas toutes seules ! Enfin, la mariée a-t-arrivé, quant l'avons vue, nous sont dit que l' Benjamin i-l'avait bon goût, l' mâtin ! A s'est avancée, gracieuse, toute menue dans sa jholie robe ivouère su sa piâ bronzée, à son cou in superbe colhier d' parles qui teurleuziant au soulail, et au-dessus d' sa tête ine p'tite ombrelle en dentelle ajhournée - enteur nous, o d'vait pas la garanti tout pien, pasqu' les jhours étiant grands - ...



... L' marié et Maît' Piârre étiant bin habeuillés zeu étout, mais dans thielle circonstance o-l'é pas les houmes qu'on r'garde le mé. Quant la mariée a-t-avancé à vout' bras, Piârre, dans l'allée de l'éghise, vous aviez l'âr fier coum' Artaban. Anne-Marie, lé, toute émoutiounée en seugant avec le marié, o-l'é difficile por ine mère d'abandonné son fi !

La çaramonie nous a conv'nut, l' thiuré a bin causé, bin chanté. Quant i-l'a d'mandé aux mariés si v'liant s' prende por mari et femme, avons bin compris qu'i-l' étiant d'accord.

Pauline, vout' p'tite feuille, que vous aviez à vout' cou était sajhe, pu sajhe que vous, Piârre ! Vous pouviez pas vous empêcher d'aller petuché à drète et à gauche, et quant les amies d' la mariée avant chanté ine chanson d' chez eux, accompagnées à la guitare,



o-l'était superbe, tout l' monde écoutait relijhieusement, vous, vous dansiez au biâ mitan d' thielle éghise, au son des rythmes philippins ! ...

... Faut dire, quand minme, que vous avez éyut ine riche idée en lisant in bout d' pouème que vout' grand-père avait écrit o-l'a bin longtemps, mais i cadrait si beun avec le moument que jh' vivons asteur, qu'o-l'at ému les invités. Jh'en ai braillé ! (1).

A la sortie de l'éghise, vous avons segu jhusqu' dans vout' jhardin. O-l'avait dau monde ! Pas qu' des Saintonjheais, d'in p'tit peurtout, de pusieurs continents, de tous les âjhes, mais les Saintonjheais, on les r'queuneussait facil'ment, i-l'étaient teurtous rendu autour des tabhes vour o-l'avait d' la galette, des gâteaux, des verres et des bouteilles. Quant o faut manjher ou bouère, i sont teurjhou prêts ! ...

... Dans thiau jhardin, le monde se mélanjhiant, o-l'allait, o v'nait, o causait, o rigolait, o s'photographiait, o manjhait. Jh' beuviont en causant, assises à l'ombe. Sais pas à cause, à n'in moument, ai-t'éyut envie d' chanter, o-l'avait ine chanson qui m' r'venait à l'esprit : « Qu'o fait bon, chez vous Maît' Piârre, qu'o fait bon dans vout' maison ! ». Les mariés sont v'nus r'mercier chacun d' nous d'éte venu, o nous a fait chaud-t-au thieur.

O-l'é pas que l' temps nous durait, mais o-l'a fallu s'en aller. O-l'é dans la vouéture, en nous r'tornant cheû nous, qu' jh'ai r'senti coume thieque chouse de bizarre, et m'en posis des questions. Jh'ai dit à ma drôlesse :

« O l'étoûne pas que tous thieillés dorniers jhours deurniers o mouillait et o fazait pas chaud, aneut o fait soulail et pas fret. Dans les jhornaux, i nous dizant qu'o faut s' minfier, qu'o-l'a des ghens qui nous v'lant dau mau, surtout pendant les fêtes. Nous sont pas minfié, et peursoune nous a reun fait, peurtant, o-l'avait des ghens que jh' queuneussions pas. Au contraire, o-l'était bin réussi, simple, chaleureux, étions benézes, assises à l'ombe, à bouère et à petucher ».

A s' mettît à rire et m' disit :

« M'as-tu pas dit, in jhour, qu'o-l'avait thieuqu'in d' zeu famille qu'avait des accointances en haut ? ».

- Ah, que jh' m'ébraillîs, jh'y avais pas sonjhé. O peut éte que thieu grand sabia (2) i-l' arat été vère la grand Saint Piârre et i y ara dit :

Jh'ai r'gardé por le creux d' la bonde, et jh'ai vu qu'in grand évènement s' préparait en bas. Pas n'importe lequel, le mariajhe de moun arrière petit-fi, alors pusque vous v'lez pas que jh' r'vinsse là-bas, ajhudez-me dont à zeu faire in p'tit cadeau, oh pas grand chouse, in grand ciel bieu, dau soulail et pas d' nuajhes, qu'o seye ine jholie çarémounie, qu' tous thieillés invités qui v'nant d'in p'tit peurtout séyant contents, qu'o-l'eye d' la boune humeur. Fazez zeux don vère que dans ma Saintonjhe, avec nout' vin bian, nout' cougnat, nout' galette et toutes les autres bounes chouse que jh'avons cheû nous, que jh' manjhons et bouévons beun, enfin que sont des goules benézes. Et c' qui m' ferait bin piasî otout, o s'rait qu'i-l'ayant ine p'tite pensée por mé ».

I-l'a dû zi rabâché des jhours et des jhours. Alors Saint-Piârre, vassé d'entende sa goule, y ara promis c' qu'i velait. Tu vouais, seus sûre qu'o s'est passé d' minme, o peut pas n'en éte auterment. Tu m' cré pas ?

- O-l'a fait chaud, qu'a m'a dit. Coum' jhe conduisis, mé jh'ai bu des jhus d' fruit, té t'arit pas forcé in p'tit su l' vin bian ? ».

Sais pas à cause qu'a m'a répounu de thiette façon ! Enfin, v'là c' que jh' voulais vous dire, et jh' doute point qu' vous s'rez d' moun avis.

Encore in cot, por thieu bon moument qu' jh'avons passé ensemb', acceptez les r'merciements d' la famille Bon, dau coûté d'Authon !

(1) – *Camarade, Fils de la terre, Dis-moi quel est ton horizon. Es-tu pour la paix ou la guerre ? Pour le crime ou pour la raison ? – Je vais, parcourant le vieux monde, Vers la justice et la clarté, Pour récolter la moisson blonde, D'amour et de fraternité !* (extrait de la « Chanson des citoyens du monde » de Goulebenéze).

(2) Il s'agit de Goulebenéze, bien entendu.

Nos lecteurs nous écrivent

Maît' Piârre

Nous avons reçu un très grand nombre de messages de félicitations concernant le numéro 48 du Boutillon. Malheureusement nous ne pouvons pas les passer tous, mais ce sont souvent les mêmes thèmes qui reviennent. En voici une sélection.

La grammaire saintongaise

Je ne pensais pas que sur un thème qui, à première vue, paraît rébarbatif, nous aurions autant de succès. Il est vrai que nous avons choisi la vidéo, avec beaucoup d'exemples et de l'humour, ce qui demande une longue préparation. Je vous promets de continuer l'expérience soit dans le Boutillon de novembre soit dans celui de fin d'année. *O faut nous laisser le temps de buffer !* Et de plus, cet été, comme vous avez pu le constater en lisant ce numéro, *jh'ai marié in d' mes drôles, o-l'é pas reün vous en réponds !*

Yves de Saintes - Inédit et indispensable à tous les amoureux de la Saintonge et de nos racines. Pour ne pas oublier la langue de nos ancêtres. Et pour les plus érudits, de commencer à l'apprendre. Merci pour ce nouvel article audiovisuel sur le patois.

Agnès de Charroux (86) - Nous avons beaucoup apprécié à nouveau la vidéo sur la grammaire du patois. Nous pouvons nous entraîner en famille avec les plus anciens qui maîtrisent la langue, cela est une réussite.

Patrick de Wissous (91) - Merci de répondre aux attentes des lecteurs. Ce projet sur l'écriture et surtout la prononciation (chose que vous êtes les seuls à faire) est une réussite.

Patrick est un habitué du Boutillon. Merci de votre fidélité.

Sylvie de Tours - Enfin vous avez donné suite à votre projet sur la grammaire saintongaise. Cette partie concernant les articles démonstratifs est forte enrichissante. Il me tarde de savoir quelle partie sera abordé au prochain numéro.

Ce sera une surprise, Sylvie, mais vous ne serez pas déçue.

Mylène de Brest - Merci pour la découverte de la troupe des « Qu'étoü qu'olé ». J'ai aussi beaucoup aimé encore une fois la vidéo sur la prononciation du patois. Dommage que mes parents à Aulnay ne sachent pas utiliser internet, je leur montrerai sur mon ordinateur cet été.

Dominique de Liffré (35) - Ah, thiéls fumèle, leûs goule arétant jhamai ... ça me rappelle mon père parlant de ma mère. Merci beaucoup pour cette sauvegarde de notre langue saintongaise.

Carole de Saint Jean d'Angély - Il était grand temps de mettre notre patois en format son et image. Grand merci !

Rémi d'Angoulême - Excellente suite à la vidéo sur la grammaire du patois de Saintonge. Merci et bonne continuité.

Bérangère de Jonzac - Grand merci pour moi et mes parents au sujet de la vidéo sur les articles en patois. Indispensable et très bien fait.

L'odyssée de la famille Picard

Jérôme de Poitiers - J'ai vraiment dévoré cette petite nouvelle en deux articles de Pouvreau. J'aurais aimé voir développé un peu plus la partie historique au sujet du médecin de marine de la Méduse, Jean-Baptiste Savigny.

Publié en 1817, quelques mois seulement après le fameux naufrage de La Méduse, ce récit extraordinaire écrit par deux rares survivants fit scandale et connut un immense succès : « Le naufrage de la Méduse, relation du naufrage de la frégate la Méduse d'Alexandre Corréard et Henri Savigny ». Par contre j'ignore s'il est facile de se procurer cet ouvrage.

Josette de Bar le Duc - Merci pour la deuxième partie de l'odyssée de la famille Picard. Passionnant !

Laurent de Confolens - Quel suspense d'attendre la suite des aventures de la famille Picard. Grand merci à vous tous.

Gilles de Annonay (07) - Excellente nouvelle en deux parties de Jean Pouvreau. D'autres à venir svp ?

Vous aurez droit, dans ce numéro, à une histoire en deux parties sur l'espion de Sa Majesté, Charles de Broglie. J'espère que cela vous plaira.

Lucas de Saintes - Super cette histoire de Jean Pouvreau qui nous tient en haleine jusqu'au bout. On aurait aimé plus long.

Il ne faut pas que nos histoires soient trop longues, car compte tenu de l'espace entre deux parutions de notre journal (deux mois environ), le lecteur pourrait perdre le fil.

Les temps héroïques du cinéma

Pierrick de Gourdon (46) - Génialissime page sur les temps héroïques du cinéma. Il manque un peu plus d'images à l'illustration.

Jean-Michel de Langres (52) - Très bel article sur le cinéma d'avant. Dommage qu'il n'y ait pas quelques vidéos et plus de photos pour le rendre dynamique.

L'ouvrage de Charly Grenon sur les temps héroïques du cinéma dans le Centre-Ouest, aux éditions Sefco, est épuisé, mais on doit encore le trouver sur des sites internet. C'est un livre passionnant.

Le coin des fines goules

La recette des huîtres farcies, de Jean-Bernard Papi, a eu du succès. Mais j'aimerais savoir si beaucoup de lecteurs ont tenté de la réaliser, et s'ils ont respecté les préconisations de JBP ...

Arnaud de Prahecq (79) - Je me suis beaucoup amusé à lire la recette du coin des fines goules. Cela à l'air vraiment très bon ! Il manque une image du plat.
Mention spéciale aussi pour l'article sur le cinéma.

Alors réunissez des copains et tentez l'expérience. Septembre est un mois en « R », les huîtres vont devenir moins grasses.

Aude de Vendôme - J'ai hic fait la recette des hic des boules, très bon.

Vous êtes sûre de vous ? C'était des huîtres, Aude, et pas des boules ! Vous êtes certaine de ne pas confondre avec autre chose ?

Le dessin de Jean-Claude Lucazeau

Comme d'habitude, ce dessin de Jean-Claude est très apprécié et contribue à faire le succès de notre journal.

Léa de Toulouse - Excellent le dessin du début. Marre du foot ! vivement la fin.

Ça y est, Léa, le foot est fini. Quelle chance vous avez eu, ensuite il y a eu les jeux olympiques, et bientôt les coupes du monde de foot et de rugby ... Mais il y aura aussi le Boutillon ! Et les dessins de Jean-Claude.

Les rékiâmes d'aute fouès

Jean de Matha - Très bon la page sur les rékiâmes d'aut' fouès. J'ai quelques vieux numéros du « Piron » si vous le souhaitez.

Pourquoi pas, Jean, ça m'intéresse. Nous sommes voisins, Nantillé n'est pas très loin de Matha.



Le Boutillon de la Mérine

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maït' Piârre)
pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maït' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>